

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT 2€ DEC. 08 **CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**
 L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX.
 SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 334.

JOURNAL MENSUEL

**C'EST LA CRISE
BOUFFEZ DU TRADER**

'FAIT BIEN
TAPER DESSUS
AVANT POUR
L'ATTENDRIE'

Dans la hotte du CS ce mois-ci

Privatisation des PTT : un long processus	2
Sale temps à Météo France	3
Éducation : la théorie de la grenouille	4
Veni, vedi, Vichy	4
Tout nouveau, tout beau : CNT interco 01	5
Juridique : les comités d'entreprise	6
Économie : la bourse des travailleurs	7
Grèce : rencontres internationales	8
Grève des coupeurs de canne à sucre	9
Culture : le cri du peuple	10
C'est Noël : mauvaise idée de cadeau	10
Confessions d'un enfant du siècle	10
Répression à retardement	11



PAF!



CHARMAG

Sauver le capitalisme ? À quel prix !

La Crise, oui, la crise du système est réelle. Des apprentis sorciers surpayés, à l'aide de formules mathématiques que personne ne comprend, ont ébranlé le système. Des sommes inimaginables disparaissent en bourse. Les banques ne remplissent plus leur rôle théorique, elles ne prêtent plus. Des entreprises « en bonne santé », à cours de trésorerie, sont acculées à la faillite. Les gouvernements gesticulent à coups de dizaines ou de centaines de milliards.

Et, pendant ce temps, des travailleurs se retrouvent sans emploi, ou à la rue.

Ces sommes perdues étaient virtuelles, juste des jeux d'écriture, des paris, du vent. Des crédits « subprime », des crédits immobiliers accordés aux États-Unis à des travailleurs sans ressources à des taux usuraires sont l'arme du crime. Le mobile, le répètera-t-on jamais assez, est inhérent au capitalisme, le profit. Car quand l'économie réelle ne suffit plus, il ne reste que le virtuel.

Et pendant ce temps des travailleurs se retrouvent sans emploi, ou à la rue.

Les gouvernements injectent des sommes incroyables dans le système, mais, même selon leur logique, où sont les contreparties ? Y a-t-il des sanctions, de nouvelles réglementations des-

tinées à « modérer les excès » du capitalisme ? Aucune ne pointe son nez à l'horizon.

Doit-on seulement oser évoquer la taxation des indemnités de départ des dirigeants d'entreprise... à partir d'un million d'euros ? Doit-on évoquer les salaires moyens des 50 premiers patrons français qui en 2007 s'établissent à 383000 euros par mois, en augmentation de 20 % ? À l'image de François Pinault, fondateur du groupe de luxe et de distribution PPR, et ses 259 millions d'euros de dividendes, alors même que La Redoute, une de ses filiales, licencie plus de 600 salariés.

On veut nous vendre des mesures d'urgence qui peut-être éteindront quelques flammèches de l'incendie sans s'attaquer aux causes. Et il sera bien pratique, il est déjà bien pratique, de se servir de ces mesures comme alibi pour en adopter d'autres, des mesures de régression sociale. Les caisses sont vides ! On a déjà tout donné aux banques. Où a-t-on trouvé ces milliards alors qu'hier on ne parlait que de déficit et de contraintes budgétaires ? Où étaient ces milliards quand il s'agissait de faire des économies en supprimant des milliers d'emplois de fonctionnaires ? Où étaient-ils pour les budgets de l'aide au logement, de la culture, de la santé, de l'éducation ?

L'écho de cette « crise », rappelons-le, inhérente au capitalisme, permet de masquer bien des régressions. Allongement de l'âge de départ à la retraite ? La Crise ! Assouplissement du CDD et du droit du travail ? La Crise ! Travail le dimanche ? La Crise !

Le fichier EDVIRSP, ex-EDVIGE ? La Crise !

Quand cet écho ne sera plus assez fort pour couvrir le bruit de toutes ces régressions, gageons que la Crise servira de justification.

Et pendant ce temps des travailleurs se retrouvent sans emploi, ou à la rue.

Face à un système capitaliste inégalitaire, répressif et destructeur, la CNT construit un rapport de force syndical et social et la grève générale reconductible seuls aptes à imposer l'émancipation des travailleurs et travailleuses.

L'exploitation ne se négocie pas, elle se combat !

La CNT répondra à l'indéence capitaliste par la lutte ! Pour la fin de la course aux profits sur le dos des travailleurs, pour la redistribution des richesses, la CNT travaille à la transformation de cette société vers le communisme libertaire.

Relations médias de la CNT

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
 Tél. : 0 810 000 367 (prix d'un appel local)
 CNT - BP 30423 - 35004 Rennes cedex
 www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
 Tél. : 08 72 58 35 90 (prix d'un appel local)
 CNT - 18 av. de la Gloire - 31500 Toulouse
 Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Privatisation de La Poste, un long processus



Le 22 novembre 2008, grande journée d'action contre la privatisation de La Poste à l'appel de l'inter-syndicale CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC, et du comité national pour la mobilisation contre la privatisation (plus de cinquante organisations associatives, politiques et syndicales, dont certaines ont collaboré et collaborent toujours à la mise en place de la privatisation).

Pour la CNT PTT du Rhône, la privatisation de La Poste commence il y a vingt ans, en 1988, avec la mission Prévot, sous le ministre des PTE, Paul Quilès (PS), du gouvernement de Michel Rocard (PS), sous la présidence de François Mitterrand. Un an de consultation des « partenaires sociaux », des usagers et du personnel pour aboutir à la mise en place, le 1^{er} janvier 1991, de la réforme des PTT. Cette réforme, acceptée par les syndicats CFDT, CFTC et FO, consacre la séparation de La Poste et de France Télécom en deux entreprises publiques, industrielles et commerciales (EPIC). Elle amène aussi un bouleversement des règles de gestion du personnel avec, en 1993, la mise en place des grades de fonctionnaires poste, dits de « reclassification ». À la CNT PTT, nous choisirons de garder notre statut de fonctionnaire d'État (reclassé) et, malgré les 400 francs d'à-valoir (la carotte), nous appellerons le personnel à refuser la reclassification. En 2008, quelques centaines de travailleurs continuent encore ce combat avec les amicales de reclassés.

Dés 1991, La Poste embauche des salariés sous contrat privé en CDD, hors de toute règle et en bafouant le droit du travail (CDD illégaux à répétition, jusqu'à 150 pour certains) dans un silence total de la part des personnels fonctionnaires, syndiqués ou non. Les horaires atypiques (0h/6h) ou les temps partiels imposés étaient comblés par des CDD. Au centre de tri de Saint-Priest, nous avons découvert cette exploitation et appris difficilement à lutter contre, en intervenant auprès de la direction ou en saisissant les prud'hommes.

La CNT PTT du Rhône nommera des militants, salariés de droit privé, délégués syndicaux pour leur apporter une protection contre la répression patronale. Les inspecteurs du travail, saisis par des salariés de droit privé ou par quelques syndicalistes dont la CNT PTT, tenteront parfois quelques incursions dans les zones de non-droit postales mais la loi de 2005, dite de régulation postale, les renverra dans leurs bureaux.

En 1993, se met en place l'entretien d'appréciation qui remplace la notation, jusque-là, laissée aux bons soins de nos chefs. Avec l'entretien, c'est la pierre angulaire du management qui se met en place. L'agent, seul face à son chef direct, doit défendre le bilan d'une année de travail. L'entretien est un moment privilégié pour lui faire intégrer les nouvelles valeurs de « l'entreprise Poste » et

lui imposer des objectifs pour l'année suivante. SUD, FNSA, CNT feront casser le décret instituant l'entretien devant le Conseil d'État. Mais, il sera de nouveau mis en place par le ministre de tutelle. SUD abandonnera la lutte et sortira même une brochure expliquant comment bien se comporter à l'entretien rejoignant CGT, CFDT, FO, etc. Dans le Rhône, le syndicat CNT appellera le personnel à refuser toute participation à cet entretien. Pendant ce temps, la direction crée des filiales pour contourner les réglementations tarifaires et administratives. Elle supprime ou cède au privé les services annexes, garage, imprimerie, centres de vacances, restaurants administratifs, etc. Elle vend à une banque d'affaires le parc automobile et une loi lui permet de vendre les immeubles et terrains, propriété des citoyens de ce pays. Pour amener plus facilement la privatisation, La Poste est découpée en branches : le courrier (distribution, tri, transport), le grand public (les bureaux de poste), les services financiers (chèques postaux devenus Banque postale), les colis, les services techniques. Cela entraînera dans certains bureaux la construction de mur pour éviter le contact entre facteurs et guichetiers.

En 2005, la loi de régulation postale crée la Banque postale et décrète que la représentation du personnel ne se fera ni par les D.P., ni par le C.E., les délégués syndicaux sont niés. Il restera des mandatés syndicaux sans pouvoir, des élus aux institutions paritaires avec comme seul pouvoir celui de voter contre les décisions que La Poste appliquera quand même. Un accord interne en 2006 signé par CFDT, FO, CFTC, UNSA supprime tout droit d'expression aux syndicats dits « non représentatifs » à l'encontre des textes régissant la fonction publique. Depuis 1991, la direction de La Poste n'a qu'un objectif, l'entrée d'actionnaires privés dans le capital de l'entreprise, donc la privatisation. Depuis 1991, tout a été fait pour que le personnel intègre cette évolution, la seule possible pour lutter contre la concurrence, créée par la dérégulation postale européenne. Pour cela, une propagande permanente est distillée par les journaux d'entreprise et les cadres et agents de maîtrise (la plupart fonctionnaires), plus connues sous le nom de « La voix de son maître ».

Pour lutter contre la privatisation il faut :

- Demander la titularisation en fonctionnaire des salariés de droit privé (40% du personnel) et tout de suite l'égalité des salaires (moins 300 euros en CDI) et des droits ;

- Supprimer les branches et retour à une seule entité ;
- Arrêter la fermeture des bureaux non rentables et maintenir la péréquation des tarifs, gage de l'égalité entre usagers..

- Arrêter la mise en place de « facteur d'avenir » qui va tuer le service public postal.

Ces revendications font mal à la direction de La Poste et les militants qui les portent sont en butte à la répression.

À Bordeaux Bègles, poursuite au pénal des quatorze militants CGT, SUD, CNT, déjà mis à pied, mutés disciplinaires ou licenciés comme Fabrice.

Tentative d'intimidation policière à l'encontre de Thomas Barba, militant CGT d'Albi, qui aux prud'hommes a obtenu la requalification de nombreux CDD en CDI ainsi que la prise en compte du temps d'habillement.

Mise à pied de deux ans, sans salaire, pour Serge Reynaud, facteur militant CNT à Marseille, six mois pour Jean-Claude Blais, facteur militant CGT à Briançon, menace de sanction contre Brigitte Gueugnon, facteur-militante CNT à Saint-Genis Laval CDIS, sans oublier les blâmes et avertissements contre les facteurs qui, comme eux, refusent la mise en place de « facteur d'avenir ».

Ne les laissons pas seuls, refusons la privatisation du service public postal et agissons quotidiennement, personnels et usagers, pour faire reculer l'appétit des financiers.

✠ Fédération PTT CNT

Solidarité avec Brigitte, militante de la CNT PTT

Après le licenciement de Fabrice à Bordeaux, les deux ans de mise à pied sans traitement pour Serge Reynaud à Marseille, la direction de La Poste continue à faire le ménage. Aujourd'hui, c'est Brigitte Gueugnon, facteur à Saint-Genis Laval CDIS et déléguée syndicale de la CNT PTT, contractuelle de droit privé, d'être convoquée par la DOT Courrier du Rhône pour un entretien en vue d'une sanction disciplinaire. On lui reproche, entre autres, d'avoir, comme ses collègues, laissé du courrier au lendemain de la grève du 23 septembre. Le personnel de son bureau, qui passe en facteur d'avenir, et les usagers de sa tournée lui apportent leur soutien. Nous devons toutes et tous montrer à la direction notre solidarité.

Pour cela, nous vous demandons d'écrire, dès aujourd'hui, pour exiger la levée de toutes procédures disciplinaires à son encontre par courrier, fax ou aussi téléphone à l'adresse suivante :

LA POSTE, D. O. T. COURRIER.

Pôle Qualité Discipline

10 Place Antonin Poncet

69267 Lyon Cedex 02

tél. 04 72 40 60 50 / fax 04 72 40 60 73

UN COUP CONTRE L'UN D'ENTRE NOUS EST UN COUP CONTRE TOUTES ET TOUS, IL DOIT AMENER UNE RIPOSTE SANS FAILLE !

SYNDICAT CNT PTT du RHONE

BP 2600 69218 LYON CEDEX 02

Permanence tous les mardi de 14h à 19h

au 44, rue Burdeau 69001 LYON Tel : 04.78.27.05.80

METEO FRANCE

Grève dure, grève amère



Météo France est un Etablissement public administratif (EPA), le personnel a le statut de fonctionnaire. La répartition territoriale est marquée, en gros, par l'existence d'une « Météopôle », basée à Toulouse, où bossent mille salariés, tandis que le reste se répartit entre centres régionaux et des centres départementaux.

Après un rapport défavorable de la Cour des comptes et avec la RGPP (objectif d'un retraité sur deux remplacé) comme unique projet, le PDG s'est mis au travail. Fin 2007, le couperet est tombé : la disparition des centres départementaux (CDM) et un recentrage sur des centres territoriaux (CTM), soit en clair 60% des centres départementaux en moins à l'horizon de dix ans et la fermeture des premiers centres dès 2012 - et un strict respect de la RGPP.

Piquet de grève et CRS

Après un premier mouvement en juin et la mise en place de « concertations » bidons à la suite, les syndicats ont enfin compris qu'ils s'étaient fait bernier et un préavis de grève est lancé pour la semaine du 13 au 20 octobre. Dans l'après-midi du 14, une AG nationale se tient à la Météopôle de Toulouse. Il est décidé de bloquer le site. Après réflexion et contact avec la direction, les responsables syndicaux reviennent devant l'AG pour nous signifier qu'ils sont d'avis de laisser passer le personnel notifié - c'est-à-dire réquisitionné. L'AG est ahurie par une telle position et fait comprendre aux responsables qu'on n'est pas là pour « cueillir les trèfles sur la pelouse ». Cette proposition est refusée à l'unanimité... moins le vote des quatre responsables syndicaux (Solidaires, CGT, FO, CFDT)... blêmes.

Le piquet de grève se met en place et le barrage devient total en soirée. Les CRS et la BAC arrivent un peu avant 23 heures, environ 200 salariés sont au barrage. C'est l'assaut. Une demi-heure après, ce sont nos collègues notifiés qui entrent sur le site, emmenés et encadrés par les CRS. Résultat : la BAC occupe le centre national de prévisions, les CRS sont à la porte du bâtiment et du site, un collègue est aux urgences (lacrymo au visage à moins de vingt centimètres).

Le lendemain, 200 personnes sont à l'appel, à 5 h 30, pour reformer le piquet. À 9 heures, nouvelle AG suite à un message de la direction, qui promet de venir à Toulouse « discuter » à condition qu'on laisse passer les notifiés sans « intimidation ». L'AG accepte.

Le week-end, les représentants syndicaux sont en réunion avec le PDG. Le dimanche à 18 heures, l'intersyndicale présente un « relevé de conclusions » : rien de neuf, hormis la promesse de quinze centres en plus que ce qui était prévu (soit sans doute la marge de manœuvre que la direction se gardait) et quelques broutilles attendues.



Le lundi 20 octobre, se tiennent les AG à Toulouse et dans les régions, tandis que les orgas syndicales ont donné leurs avis : le SPASMET Solidaires appelle à la suspension du mouvement, CGT et FO (sans pouvoir réel) appellent à la poursuite, la CFDT attend le résultat des AG. Toutes les AG votent la poursuite du mouvement et désavouent le syndicat majoritaire. Des délégués d'autres syndicats apportent des soutiens, tandis que, dans la journée, des équipes tractent dans Toulouse. Les syndicats en appellent au ministère et seront reçus par le



directeur de cabinet le jeudi. Le cabinet du ministre confirme le relevé de conclusions établi avec le PDG... Les AG du vendredi votent une suspension du mouvement, le piquet de grève est épuisé, Météo France, grève dure, grève amère, c'est fini. Ils sont passés...

Luc Intercro 86. salarié Météo France

ANPE

La PeSte soit de l'avarice et du serveur public de l'emploi !

En France, on n'a pas de pétrole mais on a des Plateformes de Services Téléphoniques ! Voilà l'instrument majeur des « gains d'efficacité et de productivité » attendus par le gouvernement de la fusion ANPE-ASSEDIC.

C'est donc dans un bocal capitoné de 3 mètres carrés environ (en agence) que beaucoup de téléopérateurs, ex-conseiller(e)s de l'emploi, réceptionneront et traiteront quatre-vingts appels par jour selon la direction mais deux à trois fois plus sont à redouter, comme pour les portefeuilles DE.

Résultats pour les salariés : industrialisation des tâches et taylorisation des conditions de travail. Et, à terme, pour les usagers: mise à distance et déshumanisations des contacts, même si la direction nous assure du maintien de l'accueil physique... Sur convocation ?



Bien sûr, l'établissement promet un développement des compétences (obligatoires) des agents ANPE en les formant au traitement de la demande d'indemnisation en trois jours (!!!) alors qu'il faut dix-huit mois à un salarié de l'ASSEDIC pour être autonome à ce niveau, avec une formation juridique en plus. La réciproque (formation au conseil, dont sept jours en centre et huit en tutorat par des conseillers ANPE) pour les personnels ASSEDIC, s'effectuera sur la base du volontariat. Nous formerons donc à nos métiers des ex-ASSEDIC, devenus collègues de même niveau mais au salaire bien supérieur !

Car la question salariale n'est jamais évoquée, malgré la perspective d'une évolution drastique de notre métier. Voilà les miettes que la direction nous jette à la face : alignement des tickets repas et des remboursements des frais de transport !!!

DE QUISE MOQUE-T-ON ?

Les nouveaux modes d'organisation et les nouvelles missions (RSA, plan junior, plan senior), avec des effectifs, des moyens financiers et matériels constants, voire réduits (la suppression de 1108 postes a déjà été évoquée), vont affecter la charge de travail, comme nous le constatons déjà avec le départ de nombreux collègues en CDD.

L'État a prévu de diminuer sa dotation financière (la crise boursière semble néanmoins infléchir un peu cette position) dans les années à venir et l'UNEDIC a décidé de participer à hauteur de 10% du montant du recouvrement des cotisations chômage... dont le gouvernement entend faire baisser les taux à l'occasion de la nouvelle convention UNEDIC !

Autant se dire que le rattrapage de pouvoir d'achat, attendu par les agents, ne sera pas au rendez-vous !

MOYENS EN BAISSSE, DISPARITIONS DE POSTES, SOUS-EFFECTIF, MULTIPLICATION DES MISSIONS, MOBILITÉ STRUCTURELLE, CONTRAINTES ...

C'EST À SE DEMANDER SI L'INTENSIFICATION DES POLITIQUES DE RADIATION, ATTENDUE DE LA FUSION, NE S'APPLIQUERA PAS D'ABORD AUX PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI...

Section ANPE santé social FPTRP

NETTOYAGE

Occupation des locaux de TNF et d'ISS

En septembre, la société TNF, une entreprise de nettoyage dans le 19^{ème}, a engagé des procédures de licenciement contre des salariés sans papiers. L'occupation des locaux de TNF par les militants de la CNT et de la CGT 19 soutenu par le comité de soutien du 19^{ème} a permis la réintégration de tous les licenciés et l'engagement par la société de remplir les contrats. Aujourd'hui les dossiers sont déposés en préfecture.

Enfin, ISS a été occupé à l'initiative de SUD nettoyage et le syndicat CNT du

nettoyage. La société s'est également engagée sur la voie de la régularisation.

Reste qu'au-delà des actions collectives, des milliers de camarades se trouvent isolés et le syndicat doit tout mettre en œuvre pour qu'il soient aussi régularisés et puissent revendiquer tous leurs droits.

C'est pourquoi le syndicat s'est engagé à saisir les prud'hommes pour tout licenciement basé sur l'absence ou la présentation de faux papiers. Nous avons déjà obtenu plusieurs réintégrations et engagements de la part des patrons.

La CNT confirme sa représentativité chez Carrard services

Depuis plusieurs années, la CNT est représentative au sein de l'entreprise de nettoyage Carrard services suite à la décision du tribunal d'instance de Puteaux. Les élections viennent d'être organisées selon la nouvelle législation. Le syndicat CNT du nettoyage arrive en seconde position avec une centaine de voix soit 26 % des suffrages. Le syndicat obtient ainsi deux élus titulaires et suppléants aux DP et un élu de chaque au Comité d'établissement. Le syndicat veut maintenant agir pour continuer à se développer dans toutes les sociétés du groupe.

section Carrard nettoyage RP

Plus de toile sur le WEB avec la CNT nettoyage !

- Désormais, vous pouvez retrouver toutes les informations sur les luttes en cours dans le secteur, à cette adresse : www.cnt-nettoyage.org/
- N'hésitez pas à naviguer dans les différentes rubriques : juridique avec les grilles de salaire remises à jour régulièrement, des témoignages de luttes mais aussi des interviews de militants et des photos. Grèves, occupations, tracts, luttes de sans-papiers, analyses, conseils juridiques, tout y est.
- La CNT nettoyage est en ligne, cénét !

ÉDUCATION

LA THÉORIE DE LA GRENOUILLE



Connaissez-vous la théorie de la grenouille ? Non ? Prenez une grenouille, jetez-la dans une eau bouillante : elle s'échappe sans demander son reste. Prenez la même grenouille, mais cette fois, insérez-la dans une eau pas trop froide. Faites chauffer cette eau à feu doux. La grenouille ne sentira pas l'eau se réchauffer et finira bouillie ! Nous, les travailleurs-euses de l'éducation, baignons dans une eau plutôt tiède. Encore agréable. Légèrement chaude, mais soutenable. Et pourtant : suppression de postes, heures supplémentaires, fin de la carte scolaire...

Suppression de postes

L'Éducation nationale subit une suppression de 13000 postes

cette année et d'ici à 2012 il en est prévu 10% des postes actuels, soit 80000. Précisons que, sur 11200 postes supprimés, 8830 touchent les collèges et les lycées du public dont 4200 sont transformés en heures supplémentaires. Le ministre de l'Éducation évoque une baisse des effectifs d'élèves (40600 de moins cette année en collèges et lycées publics). Pourtant, une étude du graphe de l'évolution du nombre d'élèves dans le secondaire fourni par le ministère de l'Éducation nationale nous révèle une augmentation du nombre d'élèves dès 2010 ! Sachant cela, pourquoi ne pas en avoir profité pour alléger les classes, les dédoubler avec le même effectif d'enseignants ? Car la logique est tout autre comme M. Darcos l'a expliqué récemment : « Je n'ai aucun complexe à défendre le non-renouvellement d'un certain nombre d'emplois, car le poids de la dette est considérable ». L'Éducation nationale est donc gérée comme une entreprise, dont le patron n'est autre que l'État, et les principaux et provideurs, les managers... Serons-nous les futurs travailleurs sous contrat privé (ce qui arrive déjà à des maîtres auxiliaires ou des contractuels de plus de six ans embauchés en CDI) avec des élèves devenus des « clients » ? Resterons-nous dans le public mais avec tellement peu de moyens et d'effectifs que nous serons de plus en plus réduits à endosser le rôle d'animateurs ?

Il nous reste encore la lutte menée et décidée par nous-mêmes en dehors des calculs politiques des dirigeants syndicaux.

Restent les heures sup et la carte scolaire

Revenons sur les heures supplémentaires pour constater leur effet pervers. Tous les professeurs qui en acceptent au-delà de

l'heure obligatoire empêchent une lutte pour récupérer des postes. Et s'il s'agit d'une question de salaire, pourquoi ne pas lutter, ensemble, pour un meilleur salaire et l'arrêt des suppressions de postes et donc des heures supp ?

Parlons enfin de la suppression de la carte scolaire qui aura lieu en 2010. Certains y voient la fin de l'hypocrisie de l'Éducation nationale où seuls les parents des milieux aisés savaient quelle démarche entreprendre pour initier une dérogation, d'autres rêvent d'une école de niveau où tous les bons élèves ont la possibilité de se retrouver dans les meilleurs (sic) établissements et ce, quelle que soit la classe sociale. Laissons la parole à deux inspecteurs généraux - P. Obin & C. Peyroux - qui ont réalisé un rapport - interdit de publication par le président de la République et son ministre - sur cette suppression entre juin et septembre 2007 et qui porte sur 34 départements : ils affirment que cette réforme « entraînera une baisse de la mixité sociale ». Dans les équipes pédagogiques, cela devrait être clamé haut et fort depuis longtemps, il est intéressant de savoir que des inspecteurs rejoignent l'opinion des professeurs. Pourtant le scénario est écrit et tout va se dérouler comme prévu à la grande joie des amoureux du triage sélectif. Alors, qu'est-ce qu'on fait ? On attend d'être bouilli par cette eau encore tiède ou on s'organise sérieusement à la base pour défendre nos statuts, nos conditions de travail et améliorer ces dernières afin d'être pleinement à l'écoute des élèves pour leur permettre d'apprendre à apprendre le mieux possible ?

Éducation ✦ CNT 13

VICHY

Immigration et intégration



Les 3 et 4 novembre 2008, Hortefeux organisait à Vichy une conférence européenne autour du thème affiché de « l'intégration ». Cette conférence faisait suite à plusieurs initiatives récentes au niveau européen contre lesquelles la CNT s'était mobilisée en participant à la manifestation du samedi 18 octobre à Paris dans le cadre de l'initiative « Des ponts, pas des murs ».

Avec son discours sur l'immigration et sur l'intégration, le gouvernement tend à faire le tri parmi les étrangers selon le principe de l'immigration « choisie ». Ce principe s'appuie sur l'idée selon laquelle la liberté de circulation s'opposerait à la pérennité des « avantages » sociaux des pays d'immigration. La xénophobie d'état se met donc en place. Elle est maintenant assumée et déborde très largement les frontières de la droite.

Les « mauvais étrangers », ceux qu'il faudrait expulser, servent de boucs émissaires. Non seulement le patronat profite de leur situation pour les exploiter davantage et accentuer la pression sur l'ensemble des salariés, mais il use d'un discours xénophobe pour dégager sa responsabilité devant la colère des salarié-e-s. Alors que les capitaux circulent de plus en plus librement, les frontières pour les hommes persistent comme un outil important de la propagande patronale. Le patronat se sert de la concurrence internationale pour peser sur les revendications des travailleuses et des travailleurs, en agitant notamment le spectre des délocalisations. Il se sert des frontières comme un moyen d'exacerber ce chantage en jouant la concurrence entre les salarié-e-s des différents pays.

D'un autre côté, le discours sur l'intégration des « bons étrangers » cache mal la réalité de l'exploitation, du racisme et la précarité des situations. Concernant les lycéens étrangers, les refus de séjour arrivent de plus en plus souvent à leur majorité. Pour les étudiants, les préfectures multiplient les refus de renouvellement de titre en cas de redoublement, de changement d'orientation... Pour l'obtention du statut de travailleur, il faut un soutien d'un employeur, satisfaire « des intérêts technologiques et commerciaux », une promesse d'embauche à plus de 4000 euros brut (!!!)... Pour les familles, les récentes modifications législatives tendent toutes à rendre plus difficile l'obtention de cartes de séjour « vie privée et

familiale », idem pour les demandeurs d'asile. Pour les travailleurs, les titres de séjour actuellement conquis par les grévistes ne sont que des titres temporaires, au mieux d'un an. Même avec un titre en poche, il faut encore subir les discriminations policières, les discriminations à l'embauche, au logement...

Pour nous, l'exigence de la régularisation de tous les sans-papiers et la revendication de la libre circulation des individus n'est pas seulement un discours humaniste, bien souvent compatible avec les idées de l'immigration choisie. C'est aussi notre intérêt de classe que de combattre les artifices que l'État utilise pour nous diviser.

Compte rendu de la manifestation à Vichy

Hortefeux a donc choisi la ville de Vichy, pour accueillir cette conférence européenne. Bien sûr ce choix est provocateur, l'enjeu pour lui semble être de ringardiser la lutte antifasciste. « Honnêtement, on en a ras-le-bol de cette histoire du passé » déclare Hortefeux dans un meeting. Mais la politique xénophobe du gouvernement, les méthodes policières (rafles, criminalisation des militants...), le déferlement sécuritaire (biométrie, fichage, vidéosurveillance...), le culte du travail et de l'identité nationale ne peuvent pas ne pas nous rappeler ce que fut l'État français dans sa période vichyste. À la provocation du choix s'est ajouté une répression extrêmement féroce. Petit compte rendu par des cénétistes lyonnais présents sur place.

Le départ en bus. Le collectif lyonnais contre le sommet de Vichy (auquel participaient les syndicats Éducation et Santé-Social 69) avait donné rendez-vous à la gare de Perrache pour le départ des deux bus et du covoiturage. En arrivant sur place, première surprise, la Bac est partout, accompagnée de cinq minibus de police. Celle-ci brandit une réquisition du procureur les autorisant à effectuer des contrôles d'identité dans le quartier. Cette réquisition vise de présumés « voleurs ». Pourtant c'est bien autour des bus au départ pour Vichy que les flics sont massés. À croire que le procureur ment. Leur proposition est la suivante : on vous laisse partir pour Vichy mais vous devez tous nous présenter une pièce d'identité. Déjà, une vingtaine d'entre nous, isolé(e)s lors de leur arrivée, ont dû se soumettre au fichage. Finalement, on décide collectivement de refuser de se plier au fichage, les portables chauffent, les réseaux et la presse sont alertés. quarante-cinq minutes plus tard, la police cède et nous pouvons partir. Plus tard nous apprendrons que les camarades grenoblois, qui venaient aussi en car, ont subi la même pression, mais qu'ils n'ont pu partir qu'après avoir donné leurs identités et adresses. Ils ont également tous été filmés et photographiés par les « forces de l'ordre ». Des trains en provenance de Paris ont également été bloqués et n'ont pu arriver sur place.

La manifestation. Arrivé(e)s à Vichy sans autres complications, la manif prévu à 18h démarre à 18h10. Les retardataires ont l'air de moins compter aux yeux des organisateurs sur place que le bon déroulement du meeting de récupération politique

qui doit avoir lieu à 20h. Malgré tout, le cortège comptera plusieurs milliers de manifestants (entre 2 et 4000). Environ trente minutes plus tard, les premières lacrymo éclatent, alors que la manifestation se heurte à des grilles anti-émeute, qui en principe n'auraient pas dû se trouver dans cette rue. Le « défilé » n'aura même pas duré une demi-heure. À partir de ce moment, les tirs de lacrymo, de flash-ball et autres charges seront réguliers jusqu'à ce que le plus grand nombre des manifestants soit replié à l'espace Chambon, là où doit avoir lieu le meeting. Dans les ruelles du centre-ville de Vichy, les CRS, appuyés par un hélicoptère, ont rapidement le dessus et repoussent les manifestants groupe par groupe dans une ambiance très tendue. Quelques voitures brûlent (dont une appartenant à une militante lyonnaise avec autocollants rouge et noir... garée au mauvais moment au mauvais endroit ou manque de discernement des incendiaires ?), des barricades de fortune sont construites sans réelle efficacité. Le tout est très vite plié, le meeting va enfin pouvoir commencer.

Le meeting de la récupération politique. Évidemment l'ambiance est électrique puisque dans le même lieu se côtoient militants libertaires, autonomes, communistes, altermondialistes, élus sociaux-démocrates... Pour nous la pilule passe assez mal, d'autant plus que les organisations des « personnalités » invitées à s'exprimer (notamment PS, Verts, PCF, FSU, CGT) ont été complètement absentes de l'organisation unitaire lyonnaise. D'autant plus que les organisateurs locaux ont refusé que le collectif lyonnais puisse avoir une prise de parole (nous sommes venu à 150-200 personnes). Alors que le meeting commence dans la confusion, on apprend les premières arrestations de manifestants. Il y en aura en tout une trentaine. Petit à petit, le dispositif policier s'installe autour de la salle du meeting, ils bloquent toutes les sorties. Rappelons que la salle se trouve à 3 km du centre-ville et donc à au moins autant du lieu du sommet. Le décalage entre l'ennui qui suinte des discours tenus à l'intérieur de la salle et la violence qui se déploie à l'extérieur est assez étrange. Finalement les brillantes « individualités » du meeting surréaliste prennent la tangente pendant que les flics essayent leur nouveau flash-ball.

Le départ. 22 h, il faut partir, les bus n'attendent pas. Oui, mais tout est bloqué par des cordons de CRS ! Heureusement, un homme encravaté vient nous secourir. Une trêve autorise les Lyonnais à sortir et à monter dans les bus. La scène est plutôt cocasse mais les bus franchissent les cordons de CRS. Quelques-uns d'entre nous sont en voiture et un groupe se forme pour profiter de l'effet bus et tenter une sortie commune à pied. Il y a des flics partout, dans toutes les ruelles mais ça passe. La plupart des interpellés (parfois sous des prétextes totalement délirants comme « port de masque blanc » !) ont été relâchés sans poursuites, mais trois ont été condamnés en comparution immédiate le mercredi suivant (amendes pour deux d'entre eux et deux mois avec sursis pour le troisième). Une quatrième personne passe en procès dans un mois pour bris d'abribus.

✦ educ69

CRÉATION D'UN SYNDICAT DANS L'AIN



Pouvez-vous nous faire un bilan de la soirée de présentation de la CNT 01 ?

La journée du samedi 25 octobre fut une belle réussite et un bon démarrage pour notre syndicat. Une cinquantaine de personnes ont assisté à la projection du film « Et pourtant ils existent, histoire du syndicalisme d'action directe » et au débat qui a suivi. C'était une discussion intéressante qui nous laisse tout de même une vingtaine de contacts.

Cette soirée-débat était à l'initiative de l'UR CNT Rhône-Alpes et nous remercions encore les camarades de Lyon qui ont porté cet événement.

Quels sont vos parcours militants et syndicaux et pourquoi avoir ressenti le besoin de créer un syndicat CNT ?

Cédric : j'ai bossé pendant des années en interim. Je fréquentais les milieux libertaires et antifascistes et la librairie La Gryphe à Lyon. J'avais pris contact avec la CNT à l'époque. Puis je suis rentré à la SNCF : là, j'ai fait le choix du syndicalisme de masse en rejoignant la CGT. J'y ai rencontré d'autres militants anarcho-syndicalistes. Chacun d'entre nous s'investissait dans les luttes sociales, mais, la plupart du temps, dépensait son énergie à se battre contre la CGT elle-même (positions confédérales et fédérales cogestionnaires et sursauts d'autoritarisme stalinien). Après 2003 et la lutte pour les retraites, il devenait difficile de cautionner les choix de la CGT. Puis celle-ci signa l'accord sur le dialogue social avec la direction, véritable renoncement au droit de grève annoncé à la une des médias mais avec une démarche interne que l'on a vécu comme un déni de démocratie. Le syndicat CGT des cheminots a vécu alors une purge stal-

inienne de la part de la fédé : c'est là que j'ai tiré un trait sur cette expérience pleine de frustrations ! J'ai rejoint la CNT en janvier 2005.

Élisa : lorsque je suis devenue enseignante, tout naturellement, parce que ça me semblait évident, je me suis syndiquée. J'ai choisi le SNUipp, parce qu'il était bien implanté dans la région et qu'il semblait à même de défendre nos droits. En 2003, après 45 jours de grève, ça a été la douche froide. J'ai réalisé que les syndicats qui avaient pignon sur rue n'étaient que « la vaseline » du capitalisme, et leurs représentants des « petits chefs » qui ne se battaient que pour garder leur place et négocier le « pis-aller » avec le gouvernement. Déjà dans les manifs, j'avais plus d'affinité avec les militants de la CNT, prêts à aller au combat. J'ai rendu ma carte. Ce qui m'a également beaucoup déçu, c'est l'incapacité des syndicats bureaucratiques à se fédérer dans des luttes interprofessionnelles, et leur frilosité... En 2003, c'était bien plus qu'une lutte pour préserver nos acquis sociaux... « tout est à nous, rien n'est à eux, tout ce qu'ils ont, ils l'ont volé, partage du temps de travail, partage des richesses ou alors ça va pété... ». En arrivant dans la région j'ai rencontré Cédric (et là j'ai eu une révélation... quand on est à la CNT, on n'a plus froid en short, même l'hiver, tellement la lutte réchauffe) et en discutant de notre vision « idéale » de la société j'ai compris que je me retrouvais bien dans les principes de la CNT.

Quel est le paysage syndical actuel dans l'Ain ? Le syndicalisme de lutte était-il représenté ?

C. : l'Ain est un département assez rural. Dans les pôles d'industrialisation (Oyonnax, Bourg, périphérie lyonnaise, zone industrielle de la plaine de l'Ain proche d'Ambérieu-en-Bugey), les entreprises sont plutôt de petite taille et le syndicalisme assez peu présent (paternalisme). Malgré cela, la CGT reste assez présente dans le paysage syndical.

Le syndicalisme de lutte est évoqué par certains à la CGT. Mais, comme je l'expliquais plus haut, il leur faut ramer à contre-courant dans leur organisation et, souvent, le fatalisme les amène à renoncer. C'est peut-être pour cette raison que le syndicat SUD-Solidaires a pris un certain essor dans le département, surtout dans le secteur public, avec des militants dont la démarche est plus radicale. Certaines personnes connaissent la CNT, on a des contacts durant les manifs : il y a bel et bien une place pour le syndicalisme de lutte dans l'Ain.

É : beaucoup d'enseignants du primaire ont été déçus par l'attitude des syndicats en 2003. Ils en ont assez des mots d'ordre de grève répétés une journée par-ci par-là qui ne sert qu'à redonner leur paye au gouvernement. Avec la casse programmée du service public et notamment de l'école depuis plusieurs années (voir l'extrait d'un article éducatif de l'OCDE de 1996 dans l'encadré), il est possible que après la résignation, la radicalisation des luttes se profile à nouveau.

Y a-t-il eu des réactions d'autres organisations à la création de ce nouveau syndicat ?

C : parmi les personnes présentes samedi 25, un camarade de SUD a pris la parole pour dire qu'il voyait d'un très bon œil l'implantation de la CNT dans l'Ain car cela permettra de radicaliser les luttes à venir. Il sera possible de bosser en inter-syndicale avec SUD, voire la CGT où certains copains tentent encore de forcer le destin...

Pour conclure, quels sont vos objectifs pour les mois à venir ?

C : nous allons continuer à faire connaître la présence de la CNT dans l'Ain (affichage, réunions-débats dans d'autres villes, etc). La campagne lancée au niveau confédéral sur la crise financière actuelle et le vrai visage du capitalisme nous intéresse. Nous en avons discuté dès notre première AG : nous pourrions même faire des réunions-débats sur ce sujet dès que le matériel de propagande sera sorti.

[...] Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité. Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population. »

OCDE, cahier de politique économique N° 13, 1996, page 30

LE COMBAT SYNDICALISTE

INTERVIEW DE L'ANCIENNE ÉQUIPE

Après deux ans de mandat, le comité de rédaction nommé au congrès d'Agen, en 2006, passe le relais. Retour sur cette période qui a profondément changé l'organe de presse de la Confédération Nationale du Travail.



Quelle ligne vous étiez-vous fixé lors de votre prise de mandat en 2006 ?

Le CS était et devait être le journal de toute la CNT, c'est-à-dire à la fois faire attention à ne pas reproduire le schéma classique Paris versus province et respecter toutes les implications et luttes menées par les syndicats. Par la diversité et la richesse de celles-ci, le CS est un journal d'informations complet qui aborde des thèmes ayant un impact sur notre vie aussi bien au travail qu'en dehors. La CNT est riche de ses engagements, nous souhaitons que le CS en soit le digne reflet. Mais il n'y a que 12 pages par mois...

Quel bilan tirez-vous de ces deux années ?

Un bilan très positif. Une organisation vit toujours différentes phases : épanouissement, augmentation du nombre de militants, remise à plat de la structure, parfois ralentissement de l'activité, etc. À la lecture des interviews des différents mandats confédéraux dans le dernier CS, nous pouvons dire que pour nous, la période de « restructuration » a été très courte et nous avons très vite pu travailler à la diffusion et au soutien des actions menées par les syndicats. Force est de constater qu'entre le numéro 310 et le numéro 333 (novembre), le nombre d'actions impulsées par la CNT n'a cessé de croître. Preuve, s'il en fallait, que la Confédération est vivante et va de l'avant. Rassurant également de constater que parallèlement à cette affluence des luttes nous avons observé une volonté d'approfondir les réflexions tant sur l'économie que le juridique, l'histoire ou tout autre thème touchant à nos vies, notre culture.



En guise de conclusion, un petit mot aux lecteurs et à la nouvelle équipe de rédaction...

Une conclusion... nous n'en sommes qu'au numéro 334, nous ne croyons pas qu'il soit temps d'en tirer. Elle arrivera à la fin, le jour où la lutte de classes ne sera plus une actualité car gagnée ! La CNT, le CS et sa nouvelle équipe sont là pour la mener !

LE MOT DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

Chères et chers camarades, vous tenez entre vos mains le 334^e numéro du Combat syndicaliste. Il a été réalisé par le nouveau comité de rédaction mandaté au 30^e congrès confédéral de Lille. L'équipe change en partie mais la ligne éditoriale reste la même. Cependant, au fil des numéros, vous trouverez quelques nouveautés. Ainsi, en page Mémoire ouvrière / économie, nous vous invitons à consulter « la bourse des travailleurs », nouvel outil qui rassemble des données chiffrées essentielles. Cette rubrique et le « billet d'humeur » seront présents tous les mois. Ce journal demeure le reflet de la vie syndicale cénétiste. Alors, n'hésitez à nous envoyer vos contributions à cette adresse: combat-syndicaliste@cnt-f.org. À propos, en ce mois de décembre, notre journal fête ses 82 ans. Longue vie à lui !

Fiche pratique et critique**Le comité d'entreprise**

Pitoyable théâtre de la cogestion « à la française », le comité d'entreprise prend une place de plus en plus stratégique, et de moins en moins facile à contourner pour le syndicalisme d'action directe. Examen détaillé de cette institution de la bonne conscience patronale.

Le comité d'entreprise (CE) a été créé en 1945, au sortir de la guerre. Après la création des délégués du personnel en 1936, le CE complète les institutions élues de l'entreprise. Il est souvent présenté comme le modèle de cogestion français, mais a, en réalité, un rôle essentiellement consultatif, même s'il permet d'obtenir d'importantes informations. Son pouvoir de décision concerne en réalité essentiellement les activités sociales et culturelles de l'entreprise, ce qui affiche clairement le caractère paternaliste d'une telle institution. Pourquoi alors lui consacrer un dossier dans le journal de la CNT pour qui seule l'action directe et collective des travailleurs sans hiérarchie ni représentants peut permettre de créer une alternative au capitalisme ? Parce que, depuis cet été, les règles du droit syndical ont changé, et avec les règles de la « représentativité » qui conditionnent bien souvent l'existence d'un syndicat dans une entreprise, dans un contexte de morcellement des collectifs de travail et de répression accrue contre les militants syndicaux. Pour un syndicat, être représentatif, c'est la reconnaissance par le patron que ce syndicat existe, et qu'il a des droits : diffuser des tracts, afficher, protéger les militants. Avec la réforme, pour obtenir cette représentativité, il devient obligatoire de participer aux élections du comité d'entreprise et d'y obtenir 10%, même si, avant cela, on peut quand même créer une section syndicale avec un représentant et qui a des droits de base : diffuser, afficher, etc. Dans un contexte de domination arrogante des capitalistes, cette réforme a bien sûr pour but de pousser plus loin l'intégration du syndicalisme dans le système, en voulant créer, jusque dans les entreprises une armée de petits représentants responsables qui négocient calmement, plutôt que des militants poussant à la mobilisation et au rapport de forces.

Néanmoins, nous savons que dans certaines situations, le refus de participer à ces institutions peut menacer la survie d'une section syndicale. C'est pourquoi la CNT, à son dernier congrès, a décidé de laisser la possibilité tactique aux sections d'entreprise de participer au CE sous contrôle du syndicat, tout en rappelant son fondement patronal, et en prévoyant un bilan régulier des expériences réalisées. Voici donc un dossier qui ne peut être exhaustif mais qui permettra aux militants de mieux connaître cette institution.

Création du comité d'entreprise

La création d'un CE est obligatoire à partir du moment où l'effectif de l'entreprise dépasse les 50 salariés en équivalent temps plein (les temps partiels sont comptabilisés au prorata de leur temps de travail) pendant douze mois, consécutifs ou non, au cours des trois dernières années (articles L. 2321-1 et L. 2322-1 du code du travail).

Sont pris en compte : les CDI, les CDD, même en arrêt, les intérimaires, les salariés des prestataires « intégrés de façon étroite et permanente à la communauté de travail », mais pas les contrats aidés ni les apprentis.

Il peut y avoir un CE pour l'entreprise mais aussi un CE pour un établissement si celui-ci dépasse le seuil des 50 salariés. Il s'appelle alors comité d'établissement. S'il y a plusieurs comités d'établissement, alors chacun élit un ou deux représentants pour un comité central d'entreprise (CCE).

Les élections

Quand l'effectif est atteint, l'employeur doit les organiser. Un syndicat ou un salarié peut demander des élections, même si elles ont déjà eu lieu et qu'il y a eu carence. L'employeur a alors un mois pour les organiser.

L'employeur doit alors faire deux choses : informer par affichage de la date du premier tour des élections, qui doit avoir lieu dans les 45 jours, et inviter les syndicats représentatifs ou ayant déclaré une section avec représentant, à négocier le protocole d'accord préélectoral.

Pour être électeur, il faut avoir 16 ans et trois mois d'ancienneté. Pour être éligible, il faut avoir 18 ans, un an d'ancienneté, ne pas être parent du chef d'établissement et ne pas exercer les fonctions de représentation du chef d'établissement.

Le premier tour des élections (article L. 2324-22) est réservé aux organisations syndicales représentatives ou ayant constitué une section syndicale avec représentant de la section syndicale ou dont le champ professionnel et géographique couvre l'entreprise concernée, légalement constituée depuis au moins deux ans, et qui satisfait aux critères d'indépendance et de respect des valeurs républicaines.

Pour les candidats, il faut bien préciser le collège visé (cadre, employé, ...) et la qualité (titulaire ou suppléant).

Le deuxième tour a lieu en cas de carence dans les quinze jours et est réservé aux candidatures non syndicales. Les contestations des élections doivent être portées devant le tribunal d'instance dans des délais souvent très courts.

Fonctionnement

Effectif de l'entreprise ou de l'établissement	Nb de délégués à élire	
	Titulaires	Suppléants
50 à 74 salariés	3	3
75 à 99	4	4
100 à 399	5	5
400 à 749	6	6
à partir de 10 000	15	15

Le CE établit un règlement intérieur qui détermine en bonne partie son fonctionnement par la suite. Le président est l'employeur, ou son représentant, et le CE élit forcément un secrétaire, souvent un trésorier. L'employeur convoque les réunions mais établit l'ordre du jour avec le secrétaire. Les réunions ont lieu au moins une fois par mois (tous les deux mois dans les entreprises de moins de 150 salariés, sans délégation unique du personnel), mais des réunions extraordinaires peuvent être convoquées en cas de consultation urgente. La convocation et les documents doivent être adressés dans un délai suffisant avant la réunion. L'ordre du jour doit être communiqué au moins trois jours avant. Les décisions sont prises à la majorité des présents (les suppléants sont aussi convoqués mais seuls les titulaires votent). En cas de non respect du règlement intérieur et des règles de convocation du CE, l'employeur peut être sanctionné

pénalement pour délit d'entrave, notamment par l'inspection du travail. Les réunions font l'objet de procès-verbaux rédigés et affichés par le secrétaire, sans empêcher les délégués de faire leur propre compte rendu. Le temps passé en réunion est du temps de travail.

Missions

L'activité sur laquelle le CE a le plus de maîtrise, c'est l'organisation des activités sociales et culturelles pour les salariés de l'entreprise : il reçoit pour cela une contribution patronale dont le montant varie généralement entre 0,5 et 2% de la masse salariale brute et est souvent fixée par les conventions collectives. Le CE a la personnalité civile, il peut donc agir en justice, louer, acheter, employer des salariés... pour la réalisation de ces activités. Il peut devenir une entreprise dans l'entreprise.

Pour le reste, il s'agit essentiellement d'un rôle consultatif. Le CE doit être consulté sur :

La marche économique, en cas de difficultés : redressement judiciaire, liquidation. Quand la société a un conseil d'administration ou un conseil de surveillance, une délégation du CE peut y assister. Il peut avoir recours au commissaire aux comptes de la société ou à un expert-comptable (L. 2323-8). L'employeur doit présenter son bilan comptable au CE avant les actionnaires (L. 2323-8);

l'évolution de l'emploi et des qualifications : licenciements économiques, licenciement de salarié protégé, recours aux contrats précaires, modes de rémunération... ;

l'organisation du temps de travail, les conditions de travail;

l'introduction de nouvelles technologies;

la formation professionnelle;

l'égalité homme-femme.

Moyens et statuts des délégués.

Pour son fonctionnement, le CE reçoit une subvention qui est au minimum de 0,2% de la masse salariale brute.

Article L. 2325-12 : le CE bénéficie d'un local aménagé avec les moyens de fonctionner (non détaillé mais il faut entendre téléphone, moyens bureautiques, armoire fermant à clé...). Il peut être partagé avec les délégués du personnel. Il peut y organiser des réunions du personnel et même inviter des personnalités syndicales extérieures.

Les délégués bénéficient sur leur temps de travail d'une formation économique de cinq jours dans un centre agréé. Pour l'exercice de leur mandat, ils bénéficient de 20 heures de délégation, qu'ils peuvent utiliser librement, en informant l'employeur, généralement par bons de délégation. L'employeur peut demander des comptes au délégué sur l'utilisation de ces

heures mais pas l'empêcher de les prendre. Les délégués peuvent circuler dans et hors de l'entreprise et prendre contact avec les salariés même pendant le travail mais sans le gêner (article L. 2325-11).

Pour toute modification des conditions de travail des délégués, leur accord écrit est nécessaire. Pour les transférer ou les licencier, il faut d'abord obtenir l'autorisation de l'inspection du travail. Cette protection dure encore six mois après la fin du mandat.



QUESTION DE POINT DE VUE

Le chômage semble un phénomène mystérieux, pourtant, comme d'autres logiques économiques, il est le produit de l'activité humaine : ce n'est pas une catastrophe naturelle. On peut agir dessus. Plusieurs théories économiques s'affrontent pour en expliquer les causes et apporter des solutions. Pour les libéraux, il faut laisser le libre jeu des forces du marché. Pour les keynésiens, il faut une intervention de l'État afin de corriger les excès d'une seule régulation par le marché. Pour les autogestionnaires, il faut dépasser la logique de marché pour que l'activité humaine corresponde aux besoins sociaux. Ce sont ces trois points de vue que nous allons essayer d'analyser pour réfléchir aux conséquences en termes d'action syndicale.

Le point de vue libéral

Les libéraux font toute confiance aux forces du marché pour réguler l'activité humaine. C'est la fameuse « main invisible » de Smith qui par la confrontation de l'offre et de la demande permettra de trouver un compromis d'équilibre. Si ce n'est pas dans leurs propositions, ils sont surtout attachés à « libérer » les conditions de l'offre de travail par les entreprises. Dans leurs écrits, ce sont toujours les pauvres employeurs qui, submergés de charges et de contraintes, ne pourraient pas embaucher comme ils le veulent. Du coup, s'il y a du chômage, c'est que le travail est trop cher. Les chefs d'entreprises ne peuvent pas le payer à un tel prix ; il en irait de leur survie. Leur idéal est un employeur confronté à une multitude de demandeurs d'emploi qui peut ainsi négocier un juste prix et des conditions de travail idéales. Donc, en supprimant tous ces « privilèges » et « archaïsmes » comme le salaire minimum ou les motifs de licenciement, on aurait un marché du travail fluide et pas de chômage. En particulier, ils voudraient supprimer ou réduire les allocations chômage, source pour eux du chômage volontaire, car elles permettent aux travailleurs de ne pas accepter n'importe quoi.

Le point de vue Keynésien

J.M Keynes, suite à la crise de 1929, a contesté cette vision. Il reconnaît une régulation fondée sur le marché, mais pense que l'État doit un peu brider l'appétit féroce des employeurs. L'astuce de Keynes consiste surtout à démontrer que le capitalisme fonctionnera mieux s'il est un peu moins sauvage. En effet, en poussant à la baisse les salaires, les chefs d'entreprise scient la branche sur laquelle ils sont assis. Après tout, ce sont les salariés qui sont aussi leurs clients potentiels. Qui va acheter leurs produits si les salaires sont trop bas ? Bien sûr, chaque patron ne saura pas faire ce calcul. D'où l'intervention de l'État qui, garant de l'intérêt général, aura cette vision plus globale. Peut alors s'enclencher un cercle vertueux entre bonnes conditions de travail et croissance économique. Ce sont les Trente Glorieuses.

Le point de vue autogestionnaire

Le schéma keynésien a relativement bien fonctionné jusqu'au premier choc pétrolier. Mais le brusque renchérissement de cette matière première fondamentale a faussé les calculs économiques. Les capitalistes sont revenus à leur péché mignon, c'est-à-dire faire des économies sur le dos de leurs salariés. Surtout que l'on arrivait à une saturation de l'équipement des

ménages en voitures, logement ou électroménager. On peut bien essayer de nous vendre un nouveau portable tous les six mois ou trois voitures par foyer, ce n'est pas la même demande potentielle que dans l'après-guerre.

Aujourd'hui, les besoins dans les pays développés vont plutôt vers les services du tertiaire : santé, culture, éducation, loisirs... C'est bien sur ce terrain que la lutte s'est déplacée. Les Bill Gates, Universal et autres Google sont prêts à répondre à cette demande mais ils veulent le faire au moindre coût. Ils veulent profiter des mutations sectorielles pour se débarrasser des acquis gagnés par le passé. Il leur faut, d'un côté, un personnel qualifié d'ingénieurs ou de laborantins pharmaceutiques mais, à côté, ils comptent aussi se faire du blé sur ce que Borloo appelle pudiquement « les services à la personne ». En réalité, une masse de serveurs (pour reprendre l'expression d'A. Gorz), taillables et corvéables à merci.

Si l'on veut empêcher cette dualisation de la société, c'est là que l'action syndicale intervient. Si on laisse faire la logique du marché, ceux qui auront une formation suffisante pourront monnayer correctement leur embauche. Les autres seront noyés dans une masse interchangeable d'employés jetables. À nous de défendre, en amont, les possibilités d'une formation initiale et continue (choisie et correspondant aux besoins des travailleurs) permettant à chacun et à chacune de résister aux mutations technologiques et économiques. Plus globalement, on ne peut laisser le marché broyer les individus entre ses mâchoires. Le syndicat comme organe de solidarité et de riposte doit s'opposer à la logique inhumaine du capitalisme. Au moment où nombre d'entreprises annoncent des profits records, nous devons intervenir pour œuvrer à un meilleur partage des richesses. Avec pour perspective de parvenir à remplacer cette logique par une prise en main collective des choix économiques correspondant enfin aux potentialités et aux besoins sociaux.



Humeur

Ils nous bassinent avec leur crise mais ça fait trente ans qu'on se la tape ... la Crise !

Les grands économistes, les magouilleurs politiques et les médias (tous lèche-culs du capitalisme) nous cassent les... oreilles avec leur fameuse crise financière. Aïe, la finance est touchée.

Mais nous, on le savait depuis longtemps que c'était la crise, fallait nous demander ! Pas besoin d'être blindé de titres honorifiques. Le capitalisme porte en lui la crise, c'est sa façon de fonctionner. Mais bon, pas pour tout le monde, c'est la crise pour les travailleurs, ceux qui produisent les richesses de ce monde.

C'était la crise, alors il a fallu abandonner la politique de relance en 1983. C'était la crise, alors on a contenu les salaires et réduit les effectifs. C'était la crise, alors on a exonéré les patrons de payer les cotisations sociales (qui sont notre salaire différé).

C'était la crise, alors on a détruit la protection sociale universelle et les services publics. C'était la crise, alors on a créé des contrats de merde, « mieux que rien », développant ainsi un système de précarité. C'était la crise, alors on a forcé les gens à travailler plus pour gagner moins (heures sup non payées, augmentation du temps de travail sans augmenter les salaires à l'occasion de la renégociation des 35 heures dans certaines boîtes). C'était la crise, alors



on a caressé dans le sens du poil les « Grands Hommes » (les dirigeants capitalistes) : salaires démesurés gonflés à coup de stock options et autres parachutes dorés. C'était la crise, alors on en a chié et ça continue. On y a perdu énormément dans le partage de la richesse produite (Pourquoi on partage ? Qui est-ce qui produit ? Qui est indispensable : le patron ou l'ouvrier ? Qui a besoin de l'autre ? En général, l'ouvrier sait faire son boulot sans directives alors que le patron...). Ce sont les profits, les dividendes qui ont raflé la mise. Le revenu salarial n'a connu aucune progression de son pouvoir d'achat depuis 1978 (INSEE). Le CAC 40 est né en 1987, sa valeur a augmenté de 1900 % depuis.

«C'est la crise» dites-vous. Certains capitalistes y perdent des plumes. J'en suis fort aise. Eh bien crevez maintenant ! Mais ne rêvons pas trop car le système est système. Il met en place les remèdes qui lui permettront de continuer. Et nous, comme d'habitude, on paye les pots cassés : argent public redistribué en masse aux capitalistes, restructurations...

Ça fait trop longtemps qu'on nous rabat les oreilles avec la crise mais ce n'est pas la crise le problème : c'est le capitalisme (un système basé sur l'argent et non sur l'humain) et aujourd'hui c'est flagrant alors ... On tape dedans ?!

Ben SUB 69



LA BOURSE DES TRAVAILLEURS

SMIC

depuis le 1er juillet 2008

8,71 € brut / heure

jeunes salariés :

16 ans : 6,96 € brut / heure

17 ans : 7,83 € brut / heure

après 6 mois de travail dans une profession : 8,71 € brut / heure

Apprentissage

depuis le 1er juillet 2008 pour 151,67 heures / mois (35 h / semaine)

de 16 à 17 ans :

1re année : 320,26 € / mois

2e année : 488,78 € / mois

3e année : 700,14 € / mois

de 18 à 20 ans :

1re année : 541,62 € / mois

2e année : 647,30 € / mois

3e année : 858,66 € / mois

21 ans et plus :

1re année : 700,14 €

ou 53 % du SMC* de l'emploi si plus favorable.

2e année : 805,82 € ou 61 % du SMC*

3e année : 1030,40 € ou 78 % du SMC*

Pension vieillesse

depuis le 1er septembre 2008

Maximum annuel : 16 638 €

Minimum contributif mensuel des pensions obtenues au taux de 50 % : 638,68 €

Allocation de solidarité personnes âgées (ASPA) :

7597,59 € / an pour une personne seule

13629,44 € / an pour un couple

Minimum des avantages de base (AVTS) : 3122,08 € / an

... De l'autre côté : Bernard Arnault (Pdg de LVMH) a gagné 4,1 millions d'euros de salaire en 2007, de plus il a empêché 376 millions d'euros de dividendes sur la même année !

*Salaire Minimum Conventionnel

MAROC

MISÈRE SOCIALE AU ROYAUME DE SA « MAJETSKI »



16 mai 2003, Casablanca : cinq attentats-suicides simultanés ensanglantent la capitale économique du Maroc. On relève quarante-cinq morts et des dizaines de blessés. Les poseurs de bombe venaient tous du même bidonville, Sidi-Moumen, qui s'étend sur une dizaine de kilomètres carrés autour de Casablanca : baraquements de fortune, plaques de tôle en guise de toit, égouts inexistantes, ni eau ni électricité, fontaines sèches, décharges à ciel ouvert et eaux stagnantes.

Dans les quartiers résidentiels aux alentours de Sidi-Moumen, les riches appellent ses habitants les « Tchétchènes ». À quelques centaines de mètres de distance, la misère la plus extrême côtoie l'opulence. Réalité d'un Maroc à deux vitesses : d'un Maroc des riches et d'un autre Maroc, celui des oubliés.

« Le Roi des pauvres »

Le 23 juillet 1999, le roi Hassan II disparaît après trente-huit années d'un long règne. Son fils aîné, Mohammed VI (« M6 ») lui succède sur le trône. Au Maroc, c'est l'espoir que tout change. Loin des fastes et de la pesanteur policière de son prédécesseur, les débuts du règne de Mohammed VI semblent confirmer cette nouvelle ère, celle d'un Maroc plus juste, plus libre. Le nouveau roi aime se surnommer « le roi des pauvres ». Il annonce sa volonté de vivre comme l'immense majorité de ses sujets : modestement. Terminés les voyages somptueux d'Hassan II, les centaines de courtisans qui accompagnent le moindre déplacement. Finis les achats luxueux qui marquaient ses haltes à Paris, New York ou encore en Floride au pavillon Disney, propriété privée de la famille royale.

Lors de son premier discours officiel, « M6 » affirme sa volonté de changement. Le 30 juillet 1999, le jeune souverain évoque sa « sollicitude » et son « affection » pour « les couches sociales défavorisées ». Il annonce sa volonté d'accorder « toute son attention au problème de la pauvreté ». Même le premier ministre socialiste de l'époque, Abderrahmane Youssoufi, s'y laisse prendre, reconnaissant au nouveau monarque « une fibre sociale ».

Le Makhzen est de retour

Les années ont passé et les effets d'annonce de lutte contre la pauvreté se sont évanouis. « M6 » a, certes, encouragé et approfondi certaines réformes démocratiques engagées par son père. Le nouveau Code de la famille accorde un peu plus de droits aux femmes. Les libertés publiques sont plus grandes que sous

Hassan II avec l'apparition d'une presse d'opposition (*Tel Quel, Le journal Hebdo*), tolérée mais constamment surveillée et régulièrement censurée. Au plan social et économique, la situation demeure dramatique pour l'extrême majorité du peuple marocain. Mohammed VI a repris très vite les vieilles habitudes de son père en terme de train de vie : voyages dispendieux – un seul voyage revient à quelques dix millions de dollars –, entretien d'une capricieuse cour lors de soirées au palais royal, loisirs de luxe et affection particulière pour son sport favori, le jet ski. Les Marocains l'ont d'ailleurs affublé du surnom « Sa Majetski ». Le système politique de la monarchie marocaine (Makhzen) est de retour. Les promesses de « M6 » sont oubliées...

Pendant ce temps, le peuple...

« M6 » va même accentuer encore les inégalités sociales. Il entreprend des grandes réformes, suivant les « conseils » du FMI et la Banque mondiale, libéralise l'économie du pays, notamment en privatisant des secteurs clés. Les prix des produits alimentaires de base explosent. Les conséquences ne se font pas attendre, elles sont catastrophiques pour la population. La pauvreté croît. Le revenu par habitant n'est que de 1400 dollars, soit quinze fois moins qu'en Espagne, qui est à quelques kilomètres des côtes marocaines. Cette moyenne cache un écart considérable entre une minorité à la richesse opulente et la majorité de la population, habitants du monde rural et des bidonvilles à la périphérie des grandes agglomérations. 40% de la population vit avec moins de deux dollars par jour. Le taux de chômage ne cesse d'augmenter. Officiellement, il n'est que de 11%. En réalité, il est nettement plus élevé, puisqu'il ne prend pas en compte plusieurs critères dont celui des petits boulots (cireurs de chaussures, vente de cigarettes à l'unité, etc.). 10% seulement des 500000 jeunes diplômés, qui arrivent sur le marché du travail chaque année, trouvent un emploi.

En matière d'enseignement, la réalité est tout aussi alarmante : avec seulement 55% des enfants qui dépassent le cap de l'éducation primaire, le Maroc est au même niveau que le Malawi (50%) et loin derrière un pays comme le Bangladesh (70%). Le taux d'analphabétisme est de 51% en moyenne pour les plus de quinze ans.

Jérémie ✦ SI de la CNT

en rejetant toute solution négociée.

La direction du Sunabel confirmait par cette pratique sa tradition antisyndicale. Elle punissait de ce fait, les neuf membres du syndicat, en leur refusant tout travail sur les chantiers de la société TECTRA. Depuis un an, elle maintient cette politique de discrimination envers les militants du syndicat. De leur côté, les autorités de la province de Larache refusent l'application des articles du Code du travail quant à l'absence injustifié du patron de TECTRA aux différentes réunions du Comité provincial de conciliation.

Face à l'arbitraire de la direction de Tectra-Sunabel et à la complicité avérée des autorités politiques de Larache qui jouent le pourrissement de la situation, nous appelons à la solidarité la plus active avec les ouvriers en lutte.

COORDINATION SYNDICALE EURO-MAGHRÉBINE
ANDCM (Maroc), CGT (Espagne), CNT (France),
Solidaires (France).

GRÈCE

Rencontre de la Coordination anarcho-syndicaliste

À l'occasion du 5^{ème} anniversaire de l'ESE grecque (Eleftheriaki syndikalistiki enossi) s'est tenue à Athènes, les 24 et 25 octobre 2008, la troisième rencontre de la Coordination anarcho-syndicaliste (CAS). Cette coordination réunit des organisations anarcho-syndicalistes européennes deux fois par an, permettant aux secrétariats internationaux des différentes organisations de débattre et de programmer des actions ou campagnes de solidarité communes.

L'ANARCHO-SYNDICALISME, UNE FORCE VIVANTE

Un tour d'horizon de l'actualité de chaque organisation a été fait : - l'USI a insisté sur le mouvement dans l'éducation en Italie (voir art. page 9) et sur la mobilisation contre la réforme des retraites avec des manifestations massives le 20 octobre dernier. L'USI y intervient avec les organisations syndicales de base.

- la CGT espagnole est revenue sur le cas de répression à l'encontre de cinq militants de Telefonica (voir CS n°332). Elle annonce aussi le lancement d'une campagne contre les effets de la crise financière, avec pour point d'orgue un rassemblement le 3 décembre 2008 à Madrid devant le ministère du Travail.

- LA (Pologne) a évoqué le cas de Bartosz Kantorczyk, postier à Gdansk et militant d'Initiative des travailleurs (voir CS n°331), qui risque la révocation pour fait de grève. Il passera en conseil de discipline au cours du mois de novembre. Des actions de solidarité devant les ambassades de Pologne sont prévues.

- les IWW de Grande-Bretagne ont confirmé la réintégration des syndicalistes licenciés dans la chaîne Starbucks à New York, ceci ne rendant pas caduque la campagne internationale pour le respect des droits syndicaux à Starbucks : une journée d'action a eu lieu en juillet avec des actions aux États-Unis, en Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne et Nouvelle-Zélande. Une autre journée de mobilisation est envisagée prochainement.

- Yannis est revenu sur les cinq années d'existence de l'ESE grecque, sur sa progression, mais aussi sur les difficultés à créer une alternative dans un pays dominé par une centrale syndicale unique (la GSEE). L'ESE a participé à la dernière grève générale, le 21 octobre, contre le projet gouvernemental de budget 2009 et participe à la constitution d'un front syndical de lutte avec des militants de syndicats d'opposition au sein de la GSEE.

- la CNT est revenue sur le dernier Congrès confédéral de la CNT et sur les enjeux de la réforme de la représentativité syndicale en France. Elle a fait le point sur les cas de répression antisyndicale à l'encontre de Serge (CNT PTT) et de Romain (CNT éducation). En écho à la campagne de la CGT espagnole, elle entame une campagne confédérale de syndicalisation appelant à une riposte d'envergure aux effets de la crise capitaliste.



Une campagne internationale contre la précarité a été confirmée. Évoquée en juin dernier, cette campagne s'appuiera sur une affiche et une brochure d'analyse communes. Parmi les thèmes abordés : la lutte des travailleurs sans papiers en France, le travail au noir en Grèce, l'exemple de l'action syndicale dans les entreprises à franchise, les luttes autour du logement digne en Pologne. Un calendrier d'actions coordonnées sera fixé dans les mois prochains. L'aboutissement de ces actions pourrait être une manifestation centrale au printemps prochain.

En attendant, la lutte pour un Autre futur continue !

Jérémie Berthuin ✦ SI de la CNT.

COLOMBIE

GRÈVE DES COUPEURS DE CANNE À SUCRE



Depuis le 15 septembre 2008, quelques 18000 travailleurs du sucre de la région de la vallée du Cauca en Colombie, représentés par le Syndicat national des coupeurs de canne à sucre (SINALCORTEROS), sont en grève.

Bien que la production d'éthanol à partir du sucre soit en pleine expansion et que les propriétaires des usines réalisent des profits exceptionnels, rendus plus alléchants encore par les exemptions fiscales, la situation des coupeurs de canne à sucre continue de se détériorer.

Les travailleurs du sucre de Valle del Cauca reçoivent un salaire de misère pour quatorze heures de travail par jour ou plus, sept jours par semaine. Le travail est débilitant, les blessures et les maladies professionnelles sont courantes et le milieu de travail, comme l'eau potable, est fortement pollué par les pesticides.

Les coupeurs de canne à sucre sont employés par des « coopératives » fantoches, favorisées par le

gouvernement colombien afin de libérer les véritables employeurs de toute obligation de négociation collective et de prestations de santé et de retraite, que les travailleurs doivent donc payer eux-mêmes. Ces « coopératives » fournissent une armée de travailleurs contractuels aux usines de broyage et aux usines d'éthanol (situées dans les zones franches bénéficiant d'exemptions fiscales additionnelles).

Le 14 juillet dernier, le syndicat a présenté ses revendications à l'association des propriétaires d'usines de broyage et d'éthanol, ASOCAÑA, demandant des salaires décentes, la réduction des heures de travail, l'amélioration des conditions de vie et des conditions de santé et d'éducation, et le remplacement des fausses coopératives par des contrats de travail formels, la reconnaissance du syndicat et la signature d'une convention collective.

Les demandes sont restées lettres mortes pendant deux mois, jusqu'à ce que le syndicat déclenche la grève le 15 septembre. Les employeurs et le gouvernement ont répondu en recourant à la violence policière pour expulser les salariés en grève des usines. C'est lors de la réalisation d'un reportage sur cette grève que les trois journalistes français ont été arrêté par la police (DAS) puis, pour deux d'entre eux, expulsés du territoire colombien.

La lutte continue ...

Jérémie Berthuin ✎ SI de la CNT

ITALIE

« Nous ne payerons pas votre crise »



Les mobilisations ont commencé, au début de l'année scolaire, dans les écoles du secondaire, contre un décret de la ministre Gelmini qui modifiait l'organisation administrative des écoles, voulait réduire les temps plein et supprimer des milliers de postes, déjà précaires, dans les écoles. Puis, les enseignants du supérieur et tout le personnel des écoles se sont mobilisés contre le projet de budget qui enlevait 8 milliards d'euros à l'instruction publique (soit environ 140000 suppressions de postes en trois ans, alors que les personnels enseignants, auxiliaires et administratifs, en majorité précaires, attendaient une titularisation depuis des années) et les projets de réforme du gouvernement Berlusconi qui prévoient aussi la suppression de classes et d'écoles.

Début octobre, les étudiants ont commencé à se mobiliser, les chercheurs (qui vont voir leurs crédits diminuer), les enseignants et certains recteurs les ont rejoint, pour s'opposer à la réduction du budget (un milliard annoncé), au projet de transformation des universités en fondation privée et à la disparition des différents doctorats.

En effet, la formation et la recherche sont considérés comme non prioritaires par un État qui doit, en ces temps de crise, investir pour soutenir le secteur bancaire et financier.

« Nous ne payerons pas votre crise » est le slogan qui unit le mouvement étudiant et les travailleurs.

Environ 100000 lycéens et étudiants se sont mobilisés pour défendre l'école publique dans toute l'Italie, de Pise à Bologne et de Milan à Rome, bloquant les routes, occupant les places et universités de plusieurs villes. Les partis politiques ont cherché à récupérer le mouvement à l'occasion des deux grandes manifestations du 11 et du 25 octobre, mais celui-ci est resté complètement indépendant, revendiquant son autonomie politique. Spontanément, des manifestations se sont organisées, allant jusqu'à occuper des gares avec des assemblées ouvertes au public.

Les 15 et 16 novembre ont eu lieu des assemblées générales à l'université de Sapienza à Rome pour lancer une plateforme alternative sur le thème des financements, du droit à étudier (repas, transports, salaires) et de la recherche. Même si la lutte continue contre le décret de Gelmini, la lutte contre la précarité et la privatisation de l'enseignement public reste l'essentiel de cette bataille.

Tous les syndicats de base (Cobas, CUB, SDL) et l'USI ont appelé à une grève générale le 17 octobre dernier qui, pour la seule ville de Rome, a réuni plus de 300000 travailleurs et étudiants. La manif de l'éducation du 30 octobre a réuni 500000 personnes sur la piazza del Popolo, sans compter les 100000 étudiants et lycéens qui ont encerclé le ministère de l'Éducation. L'USI a poursuivi son travail avec les autres syndicats de base, notamment dans les universités où elle a de nombreux adhérents (à Udine, par exemple, le cortège du 17 octobre était essentiellement composé de membres de l'USI), mais pense qu'il faut joindre ces revendications aux autres luttes qui se font jour au niveau national, afin de donner un élan à ce conflit et stopper le démantèlement du service public et des droits des travailleurs.

Giuseppe secrétaire ✎ Éducation USI-AIT

LÀ OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
Tél. : 0 810 000 367, prix appel local
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



- 1 Alsace**
Union régionale CNT
5 rue des Maréchaux, 68100 Mulhouse
Tél. : 06 68 59 26 51
- 2 Aquitaine**
Union régionale CNT
36 rue Sanche de Pomiers, 33000 Bordeaux
Tél. : 05 57 89 21 72
- 3 Auvergne**
Union locale CNT
Salle Poly, place Poly, 63100 Clermont-Ferrand
- 4 Bourgogne**
Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon
- 5 Bretagne et Pays de Loire**
Union régionale CNT
5 square Charles-Dullin, 35200 Rennes
Tél. : 02 99 53 32 22
- 6 Centre**
Union régionale CNT-Loiret
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
Mél : interco.45@cnt-f.org
- 7 Champagne-Ardennes**
Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex
- 8 Franche-Comté**
Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
BP 80039, 39110 Bracon
Tél. : 03 84 73 06 12
- 9 Île-de-France**
Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. : 01 43 72 95 34
- 10 Languedoc-Roussillon**
Union régionale CNT
c/o CNT-PTT 66
BP 90256, 66002 Perpignan cedex
- 11 Limousin**
Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle
- 12 Lorraine**
Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
44 rue de Mulhouse, 54000 Nancy
Tél. 06 17 63 15 36
- 13 Midi-Pyrénées**
Union régionale CNT
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. : 08 72 58 35 90
- 14 Nord-pas-de-Calais**
Union régionale CNT
1 rue Broca, 59000 Lille
Tél. 03 20 56 96 10
Mél : ur59-62@cnt-f.org
- 15 Normandie**
Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex
- 16 PACA**
Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille
- 17 Pays de la Loire** voir Bretagne
- 18 Picardie**
Syndicats CNT Oise
BP 50 605, 60006 Beauvais Cedex
- 19 Poitou-Charentes**
Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 34 08
- 20 Rhône-Alpes**
Union régionale CNT
Salle 15 bis, Bourse du travail, 42028 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 25 78 04

LES MULTINATIONALES CONTRE LES POPULATIONS INDIGÈNES

La Coordination andine des organisations indigènes (CAOI) alerte la communauté internationale d'un véritable génocide indigène perpétré par le gouvernement Uribe.

Ces quinze derniers jours, en effet, une répression s'abat sur les peuples indigènes et a causé la mort de pas moins de dix-neuf personnes. Coordonnés au sein de l'Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC), les peuples indigènes ont entrepris une lutte massive au travers d'une campagne, « la Minga de resistencias Indígena y Popular », afin de faire connaître leurs revendications et que « ses droits soient enfin reconnus, non pas d'un point de vue formel mais que cela devienne réalité ».

En effet, dans la constitution colombienne, les droits indigènes sont inscrits comme un des fondements de l'État. La réalité est, hélas, tout autre. Les droits indigènes sont bafoués, ils ne sont que des citoyens de seconde zone.

Violence étatique et multinationales en embuscade

La réponse de l'État colombien à ce mouvement pacifiste est la violence. Le gouvernement exerce à l'encontre des communautés indigènes une

répression implacable, tandis qu'elle protège les actions sanglantes des groupes paramilitaires d'extrême droite.

Policiers et paramilitaires multiplient les incursions violentes dans les zones indigènes. Les leaders indigènes sont accusés par les autorités de « terrorisme ». Ils sont arrêtés, torturés, assassinés ou déportés. Cette politique répressive n'est pas neutre. Elle s'inscrit, depuis de longues années, dans un contexte d'expropriation des terres indigènes. Terres que le gouvernement colombien revend par la suite aux multinationales pour l'exploitation de ses riches sous-sols.

Miguel Palacin Quispe, Coordinateur général de la CAOI (Coordination andine des organisations indigènes)



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.
DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.
AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.
SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.
ANTICAPITALISTE ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.
C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !

N'offrez pas de e-books à Noël !

Grrrrr. L'impatience des industriels est à son comble. Ça y est, l'e-book débarque en France ! C'est pour cet hiver, dixit les sondeurs qui tâtonnent, par téléphone, le terrain des librairies. C'est-à-dire pour Noël, quoi, pas question de se passer de cette énorme foire commerciale pour lancer sur le marché français ce gadget technologique. Pour les néophytes, l'e-book est un boîtier électronique, un peu plus grand qu'un livre de poche et doté d'un écran – pour lire. « Livre électronique ». Comme si, en 2008, il n'y avait pas assez d'écrans dans la vie du citoyen lambda. Les fabricants mettent toute leur ingéniosité dans la conception d'écrans qui justement « ne fatiguent pas les yeux », histoire de fidéliser encore et toujours. Les « titres » seront chargeables sur des bornes installées chez les libraires, voire téléchargeables sur internet, quand les librairies indépendantes n'existeront plus – parce qu'évidemment, il sera moins cher, plus pratique et plus *fun* de se procurer des « e-livres » et de « e-lire ».

Ils ont déjà considérablement bouleversé les rapports sociaux en imposant l'usage du téléphone portable, ils veulent maintenant modifier – comme c'est curieux – le rapport de l'homme à la culture, voire à la critique.

Certes, on pouvait déjà lire sur son ordinateur ou autres PDA et télécharger des textes, mais ce n'était que des balbutiements. La bibliothèque municipale de Lyon est par exemple en train de numériser son fond – plus d'un million de livres – pour les rendre accessibles sur internet via Google. Rien n'est encore précisé quant au téléchargement de ces ouvrages sur e-book. Sauf que ça coûterait quand même beaucoup moins cher que tout se passe en ligne, plutôt que d'entretenir des locaux et du personnel – l'archaïsme ! Et puis, accessoirement, si les gens ne se rencontrent pas, ne se parlent pas, n'échangent pas dans un lieu physique et concret, ça permet aussi d'éviter la circulation de certaines idées, par exemple celles dites « subversives », au hasard, hein. Chacun reste chez soi, atomisé, collé à son écran. C'est le contrôle, la discipline.

Comme avec toute la smala numérique, musique et photo pour le passé récent, cinéma pour le futur proche, ce sont aussi les travailleurs concernés et leurs savoir-faire qui vont en faire les frais. Y'a plus de boulot, coco ! De même que les disquaires ont presque tous disparus – reste guère que les supermarchés – les libraires ne devraient pas faire long feu. De même que les labos argentiques se font rares, les imprimeries, obsolètes, disparaîtront petit à petit.

Il n'y a pas eu de campagne contre l'avènement du e-book, peut-être parce que personne n'est sûr de l'engouement que ça va susciter. Peut-être bien que ça va faire un flop. Mais les menaces, elles, sont là, et rendent probable un tel scénario volontairement catastrophiste. Ni technophobie ni poujadisme : il faut néanmoins exercer une critique raisonnée, dans une optique de révolution sociale et libertaire, de ce qui est en train de nous tomber dessus.

Alors, déjà, pas de cadeau pour l'e-book : quitte à en faire pour Noël, offrez des vrais livres !

Bastien  curlture RP

Nouveau spectacle de Jolie Môme : pas vu à la télé, vécu en vrai !



Aujourd'hui, ce ne sont pas les procès contre des militants associatifs, politiques ou syndicaux ou des citoyens indociles qui manquent. Mais, ces poursuites ne sont pas coordonnées ni optimisées...et encombrant les tribunaux.

La Compagnie Jolie Môme, soucieuse de désengorger la justice, prend le problème à bras le corps et vous offre LE PROCÈS DU MILITANTISME ! Solidarité avec michel, directeur de la compagnie, assigné en justice par la CFDT pour violation de domicile, suite à une occupation. RDV le 11/12 à 13h devant le TGI de Paris .

Du 6 novembre au 7 décembre 2008
Réservations au 01 49 98 39 20
À La Belle Toile (14 rue Saint-Just / La Plaine - Saint-Denis / M° Porte de La Chapelle)

HILLERMAN



C'est en Oklahoma, que Tony Hillerman a vu le jour le 27 mai 1925. Ses parents étaient, de son propre aveu, trop pauvres pour émigrer en Californie au moment de la grande sécheresse dans les années 30, chassés par l'extension des grandes propriétés. Dès son plus jeune âge, il est inscrit dans des écoles fréquentées par des enfants d'origine indienne, parce que les écoles de blancs étaient trop onéreuses. Après la Seconde guerre, où il est soldat dans le Pacifique, il commence une carrière de journaliste au Nouveau Mexique.

Il découvre la culture Navajo et publie en 1970 *La voie de l'ennemi*, le premier roman d'une saga mettant en scène

deux policiers de la police tribale Navajo. Ses descriptions ont la précision d'un ethnologue, et il sera l'un des premiers à faire découvrir ce peuple pacifique qui hait l'argent et le pouvoir.

Pourquoi évoquer Tony Hillerman ? D'abord parce qu'il vient de nous quitter, au mois d'octobre. Ensuite parce que celui qui était devenu ami spécial du Dineh (le peuple Navajo) a su rendre hommage à ce peuple valeureux qui n'a jamais mis le genou à terre face à l'envahisseur yankee. Et raconter ce qui fait la spéci-

LE CRI DU PEUPLE

Sur le local Le cri du peuple, avec Damien et Fanny de l'interco 51.

Depuis quand existez-vous ? Pouvez-vous faire une rapide présentation du projet Le cri du peuple ?

Nous existons depuis le mois de juin 2008. Le CDP est une association sans étiquette et indépendante de tout parti politique et syndicat. Malgré tout, le projet se situe dans une optique libertaire. L'asso, c'est un local situé dans le centre de Reims et ouvert tout au long de la semaine. Nous distribuons des livres des maisons d'éditions militantes et alternatives, mais aussi de la musique, des films, des journaux, etc. Notre volonté est aussi de créer un lieu d'échanges avec dans le but de mettre en pratique des alternatives concrètes autogestionnaires.

Concrètement, qu'est-ce qui a déjà eu lieu au CDP ?

Pour le moment, plusieurs débats et présentations de livre ont eu lieu : sur la pédagogie Freinet, sur Oaxaca et sur la réappropriation et l'utilisation de l'histoire par Sarkozy. Mais nous attendons que celles et ceux qui passent au CDP proposent aussi leurs propres projets.

Rockin' Squat

Confessions d'un enfant du siècle, volume 1

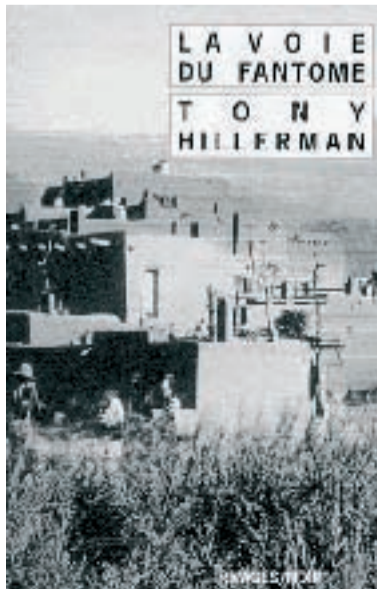
Depuis la sortie du *Live* en 2002, Assassin, groupe mythique, n'est plus. Rockin'Squat signe à présent en solo. Après deux EP qui présageaient autant de bon que de... mitigé, voici enfin le premier album de l'artiste.

Dix-sept chansons qui prouvent que Squat n'est pas toujours facile à cerner. La musique prend de l'ampleur par le métissage, Afrique, Brésil, États-Unis viennent enrichir une expression de grande qualité. Parallèlement, l'écriture des textes devient plus « street », plus lâchée, moins intellectualisée. Le phrasé, connu, s'enrichit de phases chantées et non plus rapées. Si l'exercice n'est pas encore totalement concluant, la volonté est louable.

Les textes, marque de fabrique d'Assassin, évoluent également. On retrouve toujours les classiques « le Hip Hop parle au Hip Hop » incontournables du style. Mais, nouveauté, Squat parle de lui et de son intimité. Genre qu'il avait pourtant honni depuis de nombreux albums... Espérons qu'il n'en fera pas une généralité

finité de ce territoire du sud des USA, une autonomie partielle, un sens de la justice qui ferait faire des bonds à notre ministre, une idée de l'entraide et de la solidarité que n'auraient pas renié les libertaires. Et une fusion entre traditions et modernité, qui leur a permis, entre autres, de faire fermer les mines d'uranium de l'Oncle Sam...

Les ouvrages de Tony Hillerman ont été publiés chez Rivages/Noir. Une expérience, un voyage immobile chez de drôles d'indiens. Loin de toute dérive mystique sur le retour à un âge d'or perdu...



Avez-vous des projets communs avec d'autres associations de Reims et plus largement avec d'autres structures et locaux autogestionnaires en France ou ailleurs ?

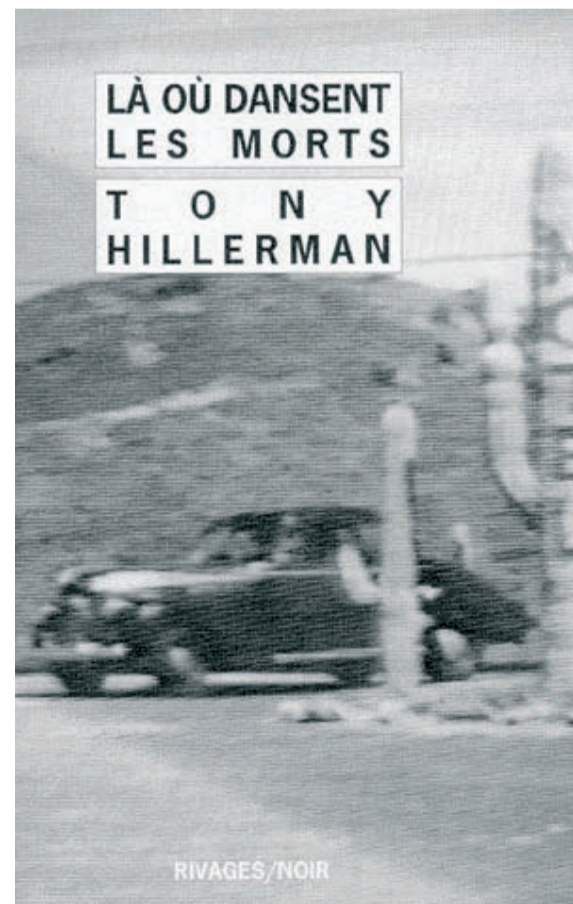
Étant donné que l'asso existe depuis deux mois, nous n'avons rien de concret pour le moment. Cependant, des associations rémoises comme l'ARCR (Association rémoise contre le racisme), Ras l'front, Homozygote se sont déjà manifestées auprès de nous. On peut aussi parler de l'OCL de Reims, la Coordination contre la société nucléaire et bien évidemment la CNT. Plus largement, nous souhaitons mettre en avant toute initiative ayant une réelle volonté de changement de la société et ce, dans tout domaine.

Les projets à venir ?

Nous travaillons sur un programme de plusieurs mois. Un film présenté par un anarchiste israélien des AATW (Anarchistes against the wall) sera diffusé en septembre 2008, mais aussi une rencontre «malvenue au pape» et une rencontre débat autour du thème de la décroissance sont prévues en octobre et, en novembre, une présentation des éditions Chant d'orties par Thierry Périssé. Mais nous espérons pouvoir inscrire d'autres dates durant cette période. On travaille aussi sur la création d'un site internet.



tant l'exercice s'avère inintéressant. Heureusement, on retrouve également ce qui fit le succès de l'artiste : des réflexions et analyses politiques. Toujours aussi intéressant, l'album révèle pourtant, petit à petit, deux lignes incongrues. La première sur le thème du grand complot capitaliste entouré d'une mystique de sectes secrètes et autres congrégations. Sans justification et sans intérêt, la théorie ne mène nulle part. La seconde ligne est faite de la nouvelle idole de notre ère : l'écologie, mère Nature, Pachamama... On n'en redemande pas forcément. Espérons que le deuxième opus du diptyque – à la sortie prochaine – ne fera pas la part belle à ces deux positions et que les prochains albums resteront aussi agréables que cet album... dont on cherche toujours le lien avec le roman de Musset.



A PROPOS D'OBAMA

L'accession de Barack Obama à la tête des États-Unis crée des folles attentes, loin d'être justifiées. Petit rappel à l'ordre et à la réalité le concernant.

Les Américains l'ont massivement choisi, principalement par rejet de Bush et de sa clique. Son arrivée - en tant que métis et non pas noir - à la Maison blanche n'a pas été sans émotion. Certes, il apporte un peu de réconfort à tous les afro-américains, descendants de ceux qui n'ont perdu leur statut d'esclave qu'en 1865, avant de subir la ségrégation raciale jusque dans les années 1960 et sociale jusqu'à maintenant. Cela n'est pas rien, mais on ne se nourrit pas de symbole et d'eau fraîche. Et le racisme n'a malheureusement pas perdu sa force d'un seul coup dans ce pays. Barack Obama, qui ne vient pas du peuple et encore moins de la classe ouvrière noire américaine (son père venait d'une grande famille de la bourgeoisie kenyane), n'a pas dit ce qu'il comptait faire pour les jeunes afro-américains, dont un sur neuf est derrière les barreaux.

Il ne représente pas ceux qui bossent dans les usines automobiles de Détroit, vivent dans les ghettos de Los Angeles ou de Philadelphie et croulent sous les dettes et les emmerdes, comme les Latinos ou les américains blancs, victimes de la crise du capitalisme financier. Il ne leur viendra pas en aide. Barack Obama a apporté tout son soutien au fameux plan Paulson qui accorde 700 milliards aux patrons américains pour la crise, y compris à ceux qui ont joué avec la crédulité des gens. Or, ce plan n'offre pas un centime aux deux millions de personnes qui ont perdu leur maison et, encore moins, à tous ceux qui payent les incohérences de ce système qui entend faire partager les pertes à la communauté et garder les profits pour les riches. Non, Obama ne peut pas, ou plutôt ne veut pas faire ce geste envers les classes populaires. Alors *Yes we can* ou *No we can't*? Sur les assurances maladies dont quarante millions d'américains sont privés, il ne se distinguera pas non plus de ses prédécesseurs. Il en va de même pour la peine de mort, qu'il défend à tout prix.

En fait, l'ancien travailleur social n'est pas le leader d'un autre monde, plus juste, plus équitable. Il est devenu le chef de l'État de la plus grande puissance capitaliste mondiale, soucieuse de ses intérêts et de sa domination. La grande bourgeoisie américaine ne s'y est pas trompée. À Wall Street, on a depuis long-

BTP

C'est pas la crise pour tout le monde !

Vinci, groupe de BTP français, parviendra à une progression de son chiffre d'affaires proche de 10 %, avec, au premier semestre 2008, une progression de 15,2 % par rapport à 2007 (15,7 milliards d'euros). Vinci Construction affiche un résultat net de 250 millions d'euros. Le carnet de commandes construction, routes et énergie affiche une hausse de 8% fin juillet par rapport au 31 décembre 2007 en s'établissant à 23,2 milliards d'euros.

Du côté de Bouygues, malgré la crise des *subprimes*, le PDG annonce un bénéfice net de 701 millions d'euros, soit + 6 % par rapport au semestre correspondant de 2007. Et c'est l'immobilier qui tire l'activité, avec



temps opté pour le métier de Chicago en lui fournissant les plus grosses sommes d'argent pour sa campagne. Car les patrons américains pensent qu'il sera le plus à même à faire accepter de nouveaux sacrifices aux travailleurs américains, bercés de l'illusion d'un changement, parce que c'est un « frère ».

Le changement, on a du mal à le voir aussi, en terme de politique étrangère, contrairement à ce qu'ont prétendu un certain nombre de média. Son équipe restreinte à la Maison blanche vient en grande partie de l'époque de Bill Clinton. En outre, Barack Obama veut tendre la main aux réactionnaires et conservateurs républicains. Il a notamment fait des appels du pied à Colin Powell, tristement connu pour avoir dirigé sur le terrain la première guerre du Golfe et participé au mensonge des armes de destruction massive en Irak.

En résumé, Barack Obama, c'est un peu mieux que Mc Cain et l'intégriste Sarah Palin. Il change un peu des milliardaires texans à la Maison blanche, mais pas d'illusions à se faire ici. Et plus que jamais la lutte est la seule voie possible pour imposer de réels changements. Et ça on peut le faire !

Duslam ✎ pressRP



Nahate Chubey / A-113.org

+ 40 % d'augmentation du chiffre d'affaires. Le carnet de commandes est plein, passant de 9,8 milliards d'euros fin juin 2007 à 12,3 milliards. Commentaire du PDG : « Nous ne sommes pas très inquiets de la conjoncture car la demande de logements en France reste forte. »

Autre exemple : le groupe de BTP autrichien Strabag a annoncé un bénéfice de 1 million d'euros, au premier semestre 2008, essentiellement lié à l'expansion en Europe centrale et orientale, ainsi qu'à son activité en Allemagne. Ce bénéfice surprenant en hiver intervient un an après une perte de 17 millions d'euros au premier semestre 2007. Le groupe emploie 66000 salariés dans le monde. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 9,878 milliards d'euros pour un bénéfice net de 207,6 millions d'euros en 2007.

Et pendant ce temps on se tue au boulot, dans tous les sens du terme, pour des payes de misère qui n'évoluent que trop rarement. Réclamons justice, exigeons la restitution des richesses que nous produisons !

Fédération du bâtiment

Criminalisation de la résistance

L'État invente la répression à retardement

Printemps 2006 en février, les premières manifs s'organisent contre le CPE. Durant l'occupation de la CCI, Chambre de commerce et d'industrie, de la peinture est lancée contre la façade. Cinq types sans brassard, foncent alors dans la manif et arrêtent un camarade qu'ils disent avoir reconnu comme l'auteur des actes. Arrêté à 18 heures, ce n'est que le lendemain matin qu'on lui précise les motifs d'accusation : violences volontaires sur deux agents, rébellion et dégradation de matériel. Les flics ont passé la nuit pour trouver un truc à lui coller. Il passera en comparution immédiate à 17h le lendemain. Malgré les déclarations contradictoires de la police et le fait que notre camarade n'a jamais reconnu les faits, il est condamné à 80 heures de TIG, 3 mois de sursis et 150 euros de dommages et intérêts, demandés et obtenus par un des deux flics. Les TIG effectués et les 150 euros versés, on aurait pu croire que ça s'arrêterait là.

Mi-septembre 2008, soit deux ans et demi après les faits, l'étudiant reçoit une lettre du FGTI (Fond de garantie des victimes de terrorisme et d'infractions) lui réclamant 3250 euros en remboursement des dommages et intérêts du deuxième flic.

Une explication s'impose : ce second flic, muni d'un certificat médical daté du 20 décembre 2007 (20 mois après les faits), a demandé auprès de la CIVI (Commission d'indemnisation des victimes d'infraction), le 24 avril 2007, un dédommagement des violences subies. La CIVI vérifie que la victime a bien subi un préjudice - ici c'est le jugement de la comparution immédiate. Elle demande alors à l'organisme payeur (FGTI) d'évaluer et de payer le préjudice. Le FGTI fait une proposition en présence de la victime (mais sans la présence de l'accusé) et, s'il y a accord, la CIVI homologue la proposition. Dès lors, et alors que le copain n'a eu à aucun moment ni la possibilité de comparaître, ni celle de contester la réalité et le montant du préjudice, le FGTI verse la somme au flic et se retourne contre le camarade. S'il ne signe pas d'engagement de paiement, le FGTI peut directement lui envoyer les huissiers. Il n'y a pas eu d'erreur judiciaire : la loi prévoit que les procédures d'indemnisation de la CIVI se passent exactement ainsi, et n'offre aucune possibilité de recours contre ce genre de décision.

À notre connaissance, c'est le premier cas de manifestant à qui on réclame ainsi de l'argent pour participation à un mouvement social. Sachant que le délai pour saisir la CIVI est de trois ans après la condamnation, on peut s'inquiéter d'un élargissement de cette procédure de répression à retardement, qui offre l'avantage pour les flics d'empêcher les personnes qu'ils accusent de contester quoi que ce soit.

Depuis 1992, l'État s'est doté d'un appareil répressif énorme dont la CIVI fait partie, ce qui est nouveau, c'est qu'il commence à l'utiliser. La CIVI a d'abord été créée pour indemniser les victimes du terrorisme et d'agressions graves. Depuis, la liste des infractions s'est allongée : des voitures brûlées à tous les délits liés aux manifestations, curieusement les préjudices liés à l'amiante ont été expressément retirés de cette liste.

Un collectif s'organise pour mettre en place une riposte. Mais le camarade doit verser rapidement 3250 euros, on appelle à la solidarité de tou-te-s, envoyez vos chèques au Chat noir toulousain, 18 avenue de la Gloire, 31500 Toulouse, à l'ordre CNT SSE 31, en notant derrière « soutien répression CIVI ».

Interco 31 ✎ CNT Toulouse

LE COMBAT SYNDICALISTE

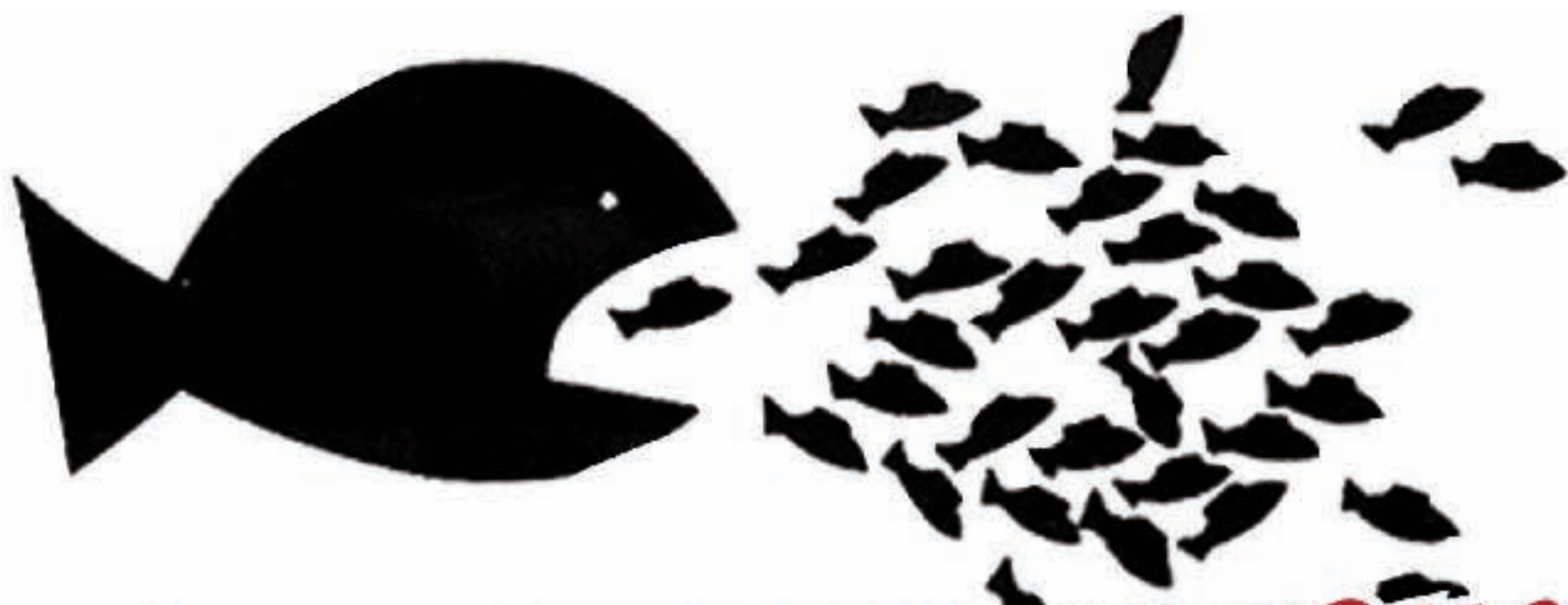
Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0608S06521-TGI N°97/93
Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 44 rue Burdeau, 69001 Lyon
Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Abonnements Voir le coupon ci-contre
Impression Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31500 Toulouse
L'ensemble des tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.

LA RÉDACTION

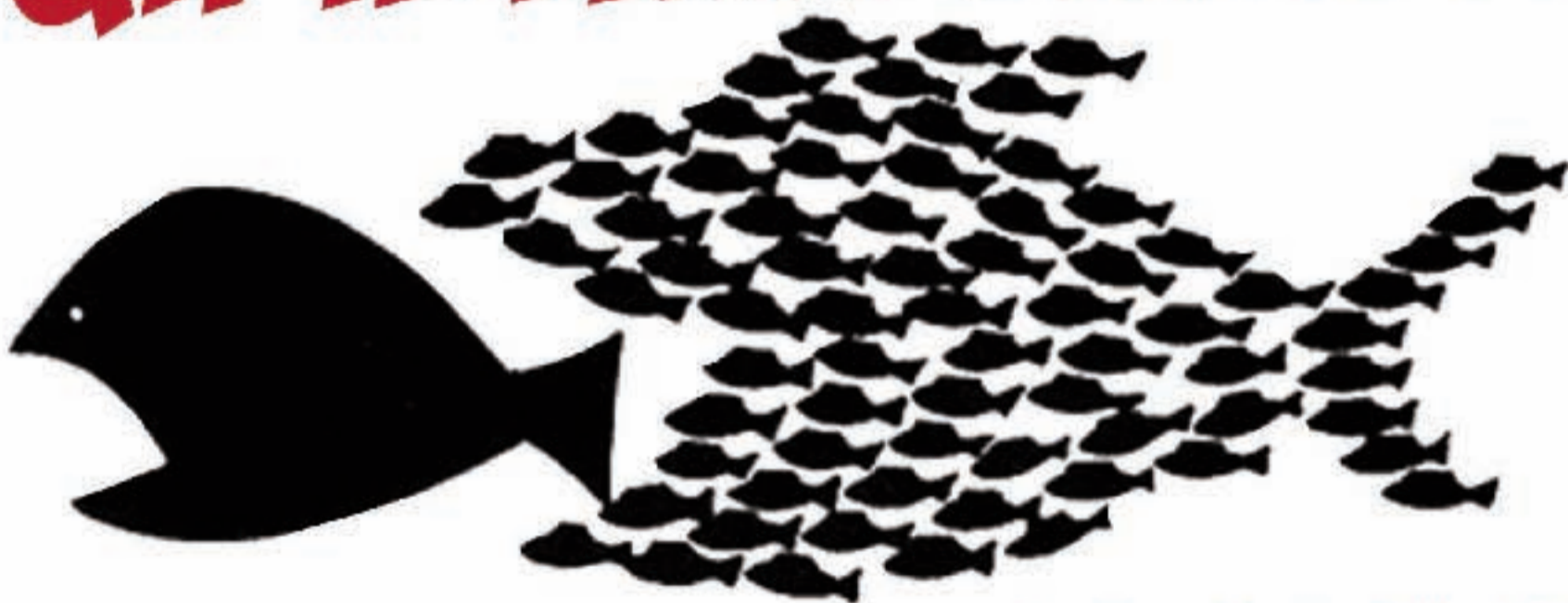
Le prochain numéro du *Combat syndicaliste* sortira aux alentours du 10 janvier.

Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militant-e-s qui réalisent notre journal.





**C'EST TOUTES ET TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**



GREVE GENERALE !



WWW.CNT-F.ORG



**ABONNEZ
-VOUS AU
COMBAT
SYNDICALISTE**

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.

➔ ABONNEMENT GRATUIT

Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.